

TABLE DES MATIÈRES

"L'Africain" n° 241, octobre-novembre 2009

Page

1	Éditorial	E. VAN SEVENANT
CULTURE ET SOCIÉTÉ		
1	Les communautés africaines en France	G. KATUVADIOKO
6	Les migrations africaines dans le monde et en Belgique	J.-M. FAUX SJ
10	Égypte et Nubie	J. GHISLAIN
PERSPECTIVES ET POLITIQUE		
12	Rébellions, contrats léonins et percée de la Chine en RDC	J.-L. MALANGO K.
22	Les laïcs chrétiens congolais s'impliquent dans l'avenir de leur pays	F. MUTEBA M.
33	Fondation Père Everard	
35-36	PHOTOS	
RÉSUMÉS DE THÈSES		
37	E. KABALI HAMULI, Facteurs associés à la mortalité maternelle à Kinshasa	
37	B.A. SOURA, Analyse de la mortalité et de la santé des enfants à Ouagadougou	
À TRAVERS LIVRES ET REVUES		
38	B. TEDANGA I.B., Le destin d'ESISI,	E. VAN SEVENANT
39	Nouvelles familiales	
39	Hommage à Jean DARMOISE	Th. HENCKAERTS
	Page 2 de la couverture : présentation de "L'Africain"	
	Page 3 de la couverture : mots croisés n° 261 et 262	Vincenzo SORETTI

"L'Africain" : éd. responsable : Eddy VAN SEVENANT, dir. du C.A.C.E.A.C. Asbl, Michel Hakizimana, secrétaire de rédaction, rue Léon Bernus 7, 6000 Charleroi, Tél. ++ 32 (0)71 31 31 86. Fax : ++ 32 (0)71 31 31 84
E-mail : caceac@swing.be

Comité de rédaction : Antwerpen : G. Muheme Bagalwa ; Bruxelles : Valérien Mudoy, Camille Tedanga Ipotia ; Liège : J.C. Mputu ; Louvain-la-Neuve : Sabine Kakunga ; Namur : Tite Kubushishi, Eustache Niyitugabira.

Allemagne : Shungu M. Tundanonga-Dikunda, e-mail : Tunda.nonga@t-online.de

France : Anicet Mobe Fansiama

RD Congo : Jean-Pierre Mbwebwa Kalala et François Budim'bani Yambu, FCK. B.P. 1534, Kinshasa.

ABONNEMENTS : 48^{ème} année : Année académique 2009-2010.

<i>abonnement ordinaire</i> :	Belgique :	15 €
	Europe :	22 €
	reste du monde :	25 €

abonnement de soutien : 25 €

payables au CCP 000-1178819-75 du C.A.C.E.A.C. Asbl, Charleroi (Belgique) ou par mandat postal international (si par chèque bancaire, ajouter les frais). Si paiement par virement à partir de l'étranger, utiliser les codes : IBAN BE05 0001 1788 1975 BIC BPOTBEB1

Les articles n'engagent que leurs auteurs.

Cette revue est publiée avec le soutien de la DGCD.

Éditorial

Nous devons malheureusement commencer cet éditorial par la mauvaise nouvelle que nous avons reçue de Liège tout au début de septembre : le décès inopiné de Jean DARMOISE, Directeur du Foyer international de Liège depuis plus de 30 ans. Ceux de nos lecteurs qui sont passés par cette institution garderont certainement en mémoire le souvenir de cet homme intègre et compétent mais je laisserai à d'autres, qui l'ont mieux connu, le soin d'en parler de façon plus autorisée. Pour l'ensemble des Foyers et des maisons d'accueil, c'est une perte cruelle car Jean était un confrère écouté, de bon conseil et toujours prêt à partager avec ses collègues et amis. Il va bien nous manquer.

En ce qui concerne notre revue, nous avons maintenant reçu un nombre suffisant de réponses à l'enquête parue dans le dernier numéro et nous remercions tout spécialement ceux et celles qui se sont donné la peine de nous renvoyer le formulaire et leurs considérations : nous savions que des changements étaient devenus indispensables pour garder l'intérêt de nos lecteurs, nous avons à présent de bonnes pistes à suivre et nous allons nous y employer dès les prochaines parutions.

Naturellement, ces améliorations auront un coût et nous ne pourrons pas y faire face sans économies d'une part et sans nouveaux moyens financiers de l'autre. Et bien entendu, chers lecteurs, vous pourrez apporter votre pierre à l'édifice en n'omettant pas de nous régler votre abonnement annuel : nous vous en remercions déjà par avance.

Enfin, nous signalons aux internautes que le site du CACEAC a lui aussi été renouvelé et que d'ailleurs vous pourrez y trouver les numéros de la revue que vous n'auriez pas eu l'occasion de consulter. Je vous en rappelle l'adresse : www.caceac.be

Bonne lecture à toutes et à tous.

E. VAN SEVENANT

CULTURE ET SOCIÉTÉ

NDLR : les 26, 27 et 28 juin 2009 en la Basilique de Koekelberg à Bruxelles, la Pro Migrantibus Afrika, branche de la Commission épiscopale pour les Migrants, a organisé plusieurs événements culturels sur le thème : "L'Afrique en Belgique." Au programme des trois journées, conférences-débats, veillée de prière et d'intercession, danses, animations diverses, etc. Le vendredi 26 a été consacré à un colloque sur le thème des migrations africaines. Parmi les intervenants, le Révérend Père Jean-Marie FAUX sj et Gabriel KATUNADIOKO (Service national de la pastorale des migrations en France), dont les textes des exposés sont repris ci-dessous.

Les communautés africaines en France

Il nous a été demandé d'exposer en un quart d'heure quelques repères susceptibles de donner à comprendre le fonctionnement de l'aumônerie nationale des communautés chrétiennes africaines en France. Nous allons nous efforcer de présenter la dynamique dégagée depuis le début des années 70, et que nous proposons à tous

ceux qui ont reçu mission ou sont appelés à accompagner ou à animer les communautés africaines en France.

Plusieurs questions nous ont été posées, à savoir :

(1) Qu'est-ce qui se fait et se vit en France ?

(2) Comment avez-vous construit ce service ?

(3) Comment, à travers cette pastorale, avez-vous pu mettre en œuvre le lien entre les cultures ?

(4) Quelle est la place de l'Église dans ce lien ?

(5) Comment l'Église de France y contribue-t-elle ?

(6) Et les Africains de France, comment s'organisent-ils ?

Nous allons tenter une réponse globale dans laquelle notre propos – en trois points – dégagera la réalité de la présence ecclésiale et sociale des Africaines et Africains en France.

L'opportunité d'une aumônerie nationale des Africains

Un aumônier italien rencontré il y a quelques années, disait : "Ma mission n'est pas de servir l'*italianité*, mais de permettre aux Italiens de bien vivre leur foi." Nous avons repris à notre compte ce propos pour dire qu'une aumônerie africaine n'a pas pour mission de servir ou de défendre l'africanité, mais qu'elle est là pour permettre aux Africain(e)s de vivre harmonieusement ici et maintenant. Se retrouver entre personnes d'une même origine et d'une même culture pour prolonger et transmettre ce qui nous a façonnés est tout à fait légitime. Mais en parlant d'aumônerie, nous nous sommes d'abord demandé en quoi nos communautés ne sont pas que des associations culturelles religieuses mais des communautés ecclésiales, dont nous avons défini des critères d'ecclésialité.

Communauté africaine : communauté ecclésiale ?

Suffit-il de se retrouver entre Africains – fussent-ils chrétiens – pour dire que l'on est communauté ecclésiale ? Pour répondre à cette question, il nous paraît important de faire quelques mises

au point. Primo, la France est un État où le principe républicain préconise l'intégration et non le communautarisme ; de ce fait le mot communauté pose problème : on craint de tomber dans une dérive communautariste. Ensuite, dans le contexte spécifique de la laïcité de la République française, la mondialisation et l'accroissement des migrations ont donné lieu à la présence de plusieurs religions. Enfin, cette toile de fond de la société impose aux chrétiens des lieux-ressources qui puissent répondre assez rapidement et avec précision aux questions qu'ils se posent. Tout le monde connaît ce décalage culturel entre ce que l'on a appris et ce qui fait vivre aujourd'hui dans la société telle qu'elle est. On s'aperçoit qu'il y a un décalage encore plus radical pour les chrétiens venus par la migration.

Aujourd'hui, dans nos sociétés sécularisées, vivre en communautés est nécessaire à la vie chrétienne. Ces communautés peuvent être de deux types : des **communautés à base territoriale** ou des **communautés à base de "réseaux"**. Nous n'allons, en ce qui nous concerne, qu'insister sur le premier type : les "**communautés à base territoriale**" (cf. CEB). Elles regroupent des personnes vivant en voisinage, en proximité de quartier. Leur spécificité est celle de croire en Jésus-Christ et le manifester ensemble sur un territoire restreint (quartier, immeuble), par une présence et une action au plus près du terrain, car toute communauté est missionnaire, i.e. qu'elle existe pour le service de l'humanité. C'est cette approche que nous avons choisie pour les Africains.

De cette manière, l'aumônerie nationale des Africains est appelée à accompagner tous les catholiques africains – réunis en communautés ou isolés - dans la foi et à porter le souci de les soutenir, afin de progresser dans la vie chrétienne et la mission. Ainsi, pour être authentiquement "ecclésiales" (car il ne s'agit pas de vie associative, qui est utile mais répond à d'autres critères), ces

communautés devraient (au moins en projet conscient et voulu) :

1° Vivre la solidarité par des engagements au sein de la communauté ou par des engagements extérieurs pris en compte comme exercices de solidarité. Nous avons approfondi ce critère au cours d'une rencontre nationale à Toulouse en 2006, sur le thème : "**Chrétien africain : de qui es-tu solidaire ?**" (Le bon Samaritain, Lc. 10, 29-37)

2° Partager la parole de Dieu. Une communauté ecclésiale a sa raison d'être dans le ressourcement qui se fait dans l'Évangile et le partage de foi. L'Évangile ouvre la bouche à une parole de foi partagée. Il est la présence d'un autre qui nous interroge, nous déloge de nos ornières et de nos façons de penser pour nous convertir. Nous avons approfondi ce critère en 2007, au cours de la rencontre de Paris, sur le thème : "**Héritier de la Parole : comment me transforme-t-elle ?**"

3° Prier ensemble et célébrer Dieu. Une communauté ecclésiale ne se contente pas de parler de Dieu. Elle se donne le temps et les moyens de parler à Dieu et le célébrer. Ce critère a été approfondi en 2008, à Nantes, sur le thème : "**Ils étaient assidus à la prière et à la fraction du pain**". (Actes, 2,42)

4° Enfin, une communauté ecclésiale doit être **articulée, i.e. en lien, de manière habituelle et organisée, avec d'autres dimensions de l'Église** (cf. I Cor 12, voir LG, n° 7, § 2)¹. La tentation d'une communauté – on le sait – c'est l'enfermement, le risque de devenir une secte. Cette dimension, aussi essentielle que les autres, dévoile la grâce de la catholicité, dont tous ensemble, de toutes langues et cultures, nous faisons Église, en tant qu'assemblée des communautés. Ce dernier critère a fait l'objet d'une session en 2005, à Angoulême, sur le

¹ L'Église est le corps dans lequel la vie du Christ se diffuse en ceux qui croient et sont unis mystérieusement en Lui et par Lui.

thème : "**La rencontre de l'autre comme lieu de la mission**".

Invités à devenir assemblée (assemblée = ecclesia)

Pour permettre aux chrétiens français et africains de comprendre que nous faisons Église ensemble, nous avons œuvré à saisir le sens profond de l'Église, qui trouve toute sa signification dans le terme *ecclesia* (assemblée), que le Concile Vatican II présente comme la manifestation de l'union des personnes et de groupes divers au même Jésus-Christ (voir LG, n° 8, § 1)². C'est le lieu où l'on accueille les diversités comme gage d'unité et de communion (voir SC, n° 119, § 1)³. Pour ce faire, le Service national de la Pastorale des Migrants (SNPM) de l'Église de France a mis en place un Conseil des aumôniers nationaux, qui réunit tous les coordinateurs des aumôneries nationales. C'est le lieu de la prise de parole et de l'échange en vue d'une réflexion sur le "**faire et devenir Église ensemble**", au-delà de nos différences. C'est là que s'établit et se soutient le lien entre les aumôneries et le SNPM. C'est là que se noue leur mission commune. C'est là que se fonde et se justifie le va-et-vient entre Église locale (communautés paroissiales) et aumôneries.

Disons à présent un mot sur la manière dont tout cela a été mis en œuvre et comment l'Église qui est en France y a contribué.

Un petit rappel historique

L'aumônerie nationale des communautés africaines en France a été initiée en octobre 1976 par l'Église de France, sous l'impulsion de trois prêtres

² Le Christ, unique Médiateur, a établi et soutient sans cesse ici-bas sa sainte Église, qui est une communauté de foi, d'espérance et de charité, comme un organisme visible par lequel il répand sur tous la vérité et la grâce.

³ La Constitution *Sacrosanctum Concilium* invite les Églises particulières à faire une place convenable à leur culture en adaptant le culte à leur génie culturel.

qui se sont mobilisés au service des travailleurs africains. Mais la réflexion à ce sujet avait déjà commencé au début des années 70. Plusieurs articles de la revue Migrations et Pastorale en témoignent. Ces prêtres décidèrent de se revoir régulièrement pour partager leurs efforts, projets et réalisations et adoptèrent, en 1977, l'idée de créer des liens avec tous ceux - prêtres, religieuses et laïcs - qui accompagnent les Africains, notamment dans les régions où ils sont plus nombreux. Pour faire le point sur les conditions de vie des travailleurs africains, partager leurs expériences respectives, leurs projets et organiser les communautés autour des responsables laïcs, ces prêtres se rencontrèrent en 1978 et firent un tour d'horizon dont est né un objectif : **susciter de vraies communautés ecclésiales.**

Forts de cette conviction, et en vue de l'élaboration progressive de cette pensée commune, ils organisèrent la première rencontre des chrétiens africains qui eut lieu les 5 et 6 mai 1979, à la Clarté Dieu à Orsay, sous l'impulsion du responsable de la Communauté de Paris. Il y avait 42 participants, dont 28 Africains et 14 prêtres et religieuses venus de différentes villes françaises. Les bases d'une communauté responsable et engagée étaient ainsi jetées comme le précise le compte rendu qui s'achevait par cette belle conclusion : "Quelque chose d'essentiel est né à Orsay : la conviction que les laïcs peuvent s'organiser entre eux pour animer leur communauté, qu'ils en sont les premiers responsables et qu'ils doivent s'entraider entre communautés." Notre chemin était ainsi tracé !

D'autres rencontres suivirent depuis lors, rassemblant jusqu'à plus de cent participants. Composées au départ de travailleurs africains, les communautés africaines se sont progressivement ouvertes aux jeunes et aux étudiants, suite à une enquête sur les jeunes en France⁴,

⁴ DIOP, Amadou MOUSTAPHA et ANTOINE Michel, Les jeunes Africains en France. Synthèse d'une enquête, Service national des communautés africaines. Paris, 1989, 88 p. Il ne serait pas

afin de les écouter et leur donner la parole. Des pèlerinages à Lourdes sont organisés. L'Aumônerie nationale des communautés africaines prit donc corps avec les R.P. Francis KHIM et Maurice EGERMANN, et bien d'autres encore ... et fut reconnue par le Service national de la Pastorale des Migrants, rejoignant ainsi les autres aumôneries.

Afin de former ces laïcs en mission d'accompagnement de leurs frères et sœurs, des sessions de formations furent organisées annuellement. Ces rencontres annuelles se poursuivant d'année en année, de nouvelles communautés africaines se sont créées à travers toute la France : il en existe aujourd'hui plus d'une trentaine. Et très vite, s'est fait sentir la nécessité de constituer un Bureau permanent qui puisse prendre en charge la réflexion pastorale des communautés africaines. Il fut mis en place en octobre 1984. À partir de 1985, ce Bureau a assuré la préparation et l'animation des rencontres annuelles dites "des délégués de communautés africaines", devenue depuis une dizaine d'années la rencontre annuelle des animateurs et animatrices des communautés africaines. Les membres du Bureau se sont aussi efforcés de visiter les diverses communautés à travers la France, souvent avec l'Aumônier national.

Les accompagnateurs des communautés africaines

Les prêtres, religieuses et laïcs accompagnant les communautés africaines ont éprouvé le besoin de se retrouver chaque année pour partager leurs questions, s'informer des événements qui touchent les communautés, s'efforcer de mieux comprendre les cultures africaines et situer leur mission dans le cadre de la Pastorale des Migrants et dans celui de la

inintéressant de voir aussi Le Monde africain en France, T.I, Repères socio-économiques, Cahiers de la Pastorale des Migrants, n° 29, 2^{ème} trimestre 1987, 114 p. ; Le Monde africain en France, T.II, Religions et croyances – Orientations pastorales, Cahiers de la Pastorale des Migrants, n° 30, 3^{ème} trimestre 1987, 110 p.

Pastorale de leur diocèse : leur première rencontre eut lieu à Lyon en novembre 1984. Elle se poursuit jusqu'à ce jour autour de thèmes d'approfondissement. Si plusieurs aumôniers se sont succédé, non sans mal, le Bureau national – composé de laïcs - a assuré fidèlement le service des communautés au moment où l'on manquait d'aumôniers.

Avec la nomination du père Dominique SIMON à la tête du Service national de la Pastorale des Migrants (SNPM) et l'aide du Bureau, les Communautés africaines ont pris, en 1999, un tournant important de leur histoire. Ils ont travaillé à la mise en place d'un Conseil national Pastoral qui a pour rôle d'encadrer et de soutenir les chrétiens africains pour leur intégration pastorale dans l'église de leur diocèse et de leur lieu de vie habituel. Ce Conseil anime et coordonne l'ensemble des communautés africaines dans toute la France.

Quelques convictions et appels

Je voudrais, en guise de conclusion, énoncer quelques convictions et lancer quelques appels. Conscients que le mouvement naturel et spontané de l'homme est de se retrouver avec ses semblables, nous ne pouvons nier que, dans la rencontre, la culture sert à enraciner la foi. Pour cela, nous devons prendre conscience - quelles que soient notre culture, nos origines - que tous, migrants ou autochtones, nous sommes une part de l'Église, c'est-à-dire que notre manière de vivre la foi n'est qu'une manière, et non la seule. Cela permet de nous resituer. Nous avons œuvré afin que nos communautés n'aient pour seule vocation que celle de devenir un lieu où l'on vit une transformation qui permet de vivre la foi grâce au soutien mutuel.

À ce propos, l'Instruction *Erga Migrantes Caritas Christi*, nous rappelle

la vocation première de l'Église, qui est d'être d'abord un "sacrement d'unité". Elle nous appelle à dépasser "les barrières et les divisions idéologiques ou raciales, afin de mieux faire face au pluralisme culturel et religieux, dont on n'a peut-être jamais fait l'expérience de manière consciente." (EMCC, § 34-35). Car, comme le souligne la sagesse africaine - "une fleur transplantée sans sa terre ne peut survivre dans un pot neuf" - EMCC invite à "reconnaître les aspects positifs des cultures et les apprécier, parce qu'ils disposent à l'accueil de l'Évangile." (EMCC, § 36).

Cet appel, vous en conviendrez avec moi, n'est pas une nouveauté résultant des modes de vie de notre temps. Il s'inscrit dans la stricte ligne de Vatican II, dont la perspective dégage trois modalités selon lesquelles l'Église réalise son ministère pastoral : à savoir la **communio** et la **mission**, car le ministère ecclésial s'adresse à un **ailleurs**.

C'est à la suite de cette prise de conscience que nous nous sommes reconnus en tant que peuple et Famille de Dieu, membres à part entière de l'Église qui est en France (EMCC, § 37). Il en va ainsi de nos propres communautés qui se construisent sur la base de la diversité et non sur la base de la ressemblance. Cela combat à la fois la tentation d'hégémonie, d'être "propriétaire" du lieu, des manières de faire, tant des structures que des organisations. Nos communautés, partant de leurs propres diversités internes, sont tenues à devenir des mini laboratoires de catholicité, car ce n'est pas évident de vivre harmonieusement entre Africains de différents pays et cultures. Mais c'est comme cela que nous deviendrons une vraie Église catholique, recentrée sur Jésus. C'est à la fois un défi permanent et une chance.

Gabriel KATUVADIOKO
Pro Migrantibus
Bruxelles, 26/06/2009

Les Migrations dans le monde et en Belgique

La part de l'Afrique

NDLR : le texte intégral de l'exposé étant trop long, certains passages ne sont pas publiés.

Un état des lieux

Il y a toujours eu des migrations : ce sont elles qui ont peuplé la terre. Et puisque notre sujet précis est aujourd'hui les migrations africaines, il est important de rappeler que les premières traces de l'*homo sapiens*, ancêtre de toute notre humanité, ont été découvertes en Afrique et que c'est d'Afrique qu'est partie sa diaspora qui a peuplé le monde. Mais nous n'allons pas refaire toute l'histoire de l'humanité. Nous évoquerons seulement, en manière d'introduction, les grands mouvements migratoires de l'époque moderne et contemporaine en y mettant en relief la part de l'Afrique.

Introduction : les migrations de l'époque moderne

À très grands traits, on peut distinguer dans les temps modernes quatre grands moments (à la fois époques et formes) de migrations : l'expansion européenne à partir du XVI^{ème} siècle avec les conséquences qu'elle entraîne : le colonialisme et la traite atlantique ; les migrations européennes vers les pays neufs (États-Unis, Australie, mais aussi l'Afrique) au XIX^{ème} siècle ; les migrations de main-d'œuvre du Sud vers le Nord au XX^{ème} siècle ; enfin, de tous temps mais surtout après la seconde guerre mondiale, les flux de demandeurs d'asile.

L'expansion européenne correspond à l'avance technologique et économique que l'Europe Occidentale a prise au XVI^{ème} siècle par rapport au reste du monde et qui s'est traduite par le mouvement appelé "des découvertes". C'est la première époque de l'économie capitaliste. En Orient, les nations commerçantes européennes établissent des comptoirs et imposent peu à peu une domination surtout économique, sans toutefois détruire les structures politiques et culturelles traditionnelles ; en Afrique, ils se bornent d'abord à s'établir sur les côtes mais, dès la fin du XVI^{ème} siècle, va se mettre en place la plus énorme et monstrueuse migration forcée de l'histoire, le commerce des esclaves qui déporte vers les Amériques au moins vingt millions de personnes sur trois siècles ; l'exploration et puis l'exploitation de l'intérieur commencera seulement au XIX^{ème} siècle pour se poursuivre jusqu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. En Amérique du Sud et du Nord, avec des nuances très différentes, selon qu'il s'agisse des Espagnols, des Portugais ou des Anglais, une nouvelle population de colons s'établit qui extermine, relègue ou asservit les populations autochtones. C'est, en gros, une immigration de conquête, dont pourtant une bonne partie des troupes est constituée de pauvres bougres, d'aventuriers, de gens qui sont en quelque sorte de trop dans l'Europe et cherchent fortune dans ces nouvelles terres.

Les migrations européennes vers les pays neufs se déroulent surtout entre 1815 et 1915 : les motifs sont d'ordre démographique (accroissement considérable de la population en Europe) et économique (plus grande productivité de l'agriculture qui libère des bras). L'Europe envoie ses surplus démographiques vers ce qui est, à cette époque, sa périphérie : l'Amérique du Nord, l'Australie, l'Amérique du Sud. Au total, on estime qu'entre 1815 et 1915, 60 millions d'Européens émigrèrent vers les Amériques. C'est globalement une émigration de pauvres qui cherchent un meilleur sort et qui construiront en fait la nation qui va devenir, après la Première Guerre mondiale, la première force économique du monde. L'Afrique n'a guère de part à ce mouvement, ni comme pays d'origine ni comme destination.

À l'intérieur de l'Europe, des migrations de travailleurs se produisent depuis longtemps vers les régions industrielles ou de grande culture, qui ont besoin de main-d'œuvre saisonnière. Après la Seconde Guerre mondiale, le phénomène s'amplifie. Les flux vont du Sud vers le Nord : vers l'Europe de l'Ouest industrialisée (G.-B., Allemagne, Pays-Bas, Belgique, France...), ils proviennent d'abord d'Italie, d'Espagne, du Portugal et de Grèce, puis plus tard, (les années 60) d'Afrique du Nord et de Turquie. Pendant la période d'expansion économique et de développement social presque continu qui suit la Seconde Guerre mondiale (1945-1975 : les Trente Glorieuses), il y a en gros une correspondance entre le push et le pull : les travailleurs migrants sont poussés par le désir d'échapper à la misère et de trouver des conditions de vie meilleures et, malgré tous les aléas et les déceptions qui les attendent, ils vont les trouver, car ils répondent à un besoin. Beaucoup s'inscrivent dans des accords entre pays. En 1974, avec la récession, est décrété l'arrêt des migrations à l'emploi. Celui-ci entraîne la stabilisation de la population immigrée et d'origine immigrée dans le pays d'accueil. La part de l'Afrique subsaharienne dans ce mouvement reste modeste : les puissances coloniales exploitent la main-d'œuvre indigène sur place, elles ne l'exportent pas. Mais il y a des flux intérieurs à l'Afrique et déjà, des migrations de groupes bien caractérisés, notamment vers la France, par exemple. Il faut aussi mentionner les troupes coloniales ou divers corps auxiliaires qui ont pris part aux deux Grandes guerres.

Parlons enfin des réfugiés et de l'asile. Il y a toujours eu des personnes forcées de quitter leur pays pour fuir la persécution, parce que leur vie ou leur liberté était mise en danger. Mais c'est à la suite des grands bouleversements de population provoqués par la Seconde Guerre mondiale que la communauté internationale, par la Convention de Genève de 1951, a établi un statut juridique du réfugié et, notamment à travers la création du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR), a commencé à organiser l'asile. Ici, la part de l'Afrique est considérable : depuis le début des années soixante, dans toutes les parties du continent, de multiples conflits se sont développés, entre pays voisins ou, à l'intérieur des pays, entre ethnies ou factions rivales, jetant sur les routes des milliers, des millions de réfugiés.

(...)

Les migrations africaines

D'après *l'Atlas des migrations*, l'Afrique subsaharienne compterait aujourd'hui 17 millions de migrants internes au continent et quelque 4 millions dans les quarante pays riches de l'OCDE, principalement en Europe de l'Ouest⁵. Cette répartition vaut aussi bien pour la grande masse des réfugiés que pour les autres migrants. Les personnes obligées de fuir leur pays pour faits de guerre civile se concentrent surtout dans les pays limitrophes (quand ce n'est pas dans d'autres régions du même pays (exemple de l'Est de la RDCongo). Seule une fraction limitée de ces exilés tente de demander l'asile en Europe. Quant aux migrants économiques, ils convergent vers les pays plus industrialisés ou plus urbanisés comme la Côte d'Ivoire en Afrique de l'Ouest ou l'Afrique du Sud qui est depuis longtemps un pays d'immigration. Les remous de la vie économique et politique rendent ces migrations toujours aléatoires. On se souvient de la vague de xénophobie qui a saisi la Côte d'Ivoire il y a deux ans au nom de "l'ivoirité" ; et chaque année, 150 000 Zimbabwéens sont expulsés d'Afrique du Sud. Les motifs qui poussent à partir vont de la violence qui ne laisse pas le choix jusqu'à toutes les formes de pauvreté qui suscitent le désir d'une vie meilleure et plus digne.

⁵ Philippe BERNARD, Afrique, le continent de tous les exils, dans *L'Atlas des migrations*, hors série du *Monde*, 2008, p.156.

En ce qui concerne la migration vers l'Europe, la première remarque qui s'impose, c'est qu'elle est totalement dérégulée. Il n'y a pas jusqu'à présent de conventions entre pays d'Afrique et d'Europe pour l'importation de main-d'œuvre. Ce qui motive les candidats à l'immigration, c'est l'attrait du niveau de vie et de démocratie de l'Europe, d'ailleurs en bonne partie fantasmé. La conjonction d'une situation bouchée au départ et de la promesse, voire du mirage d'un avenir meilleur donne les forces de partir, en courant tous les risques.

C'est ce qu'ont fait, en 1999, Yaguine KOÏTA et Fodé TOUNKARA, ces deux adolescents guinéens, retrouvés morts gelés dans le train d'atterrissage d'un avion de la Sabena. C'est ce qui explique le flux permanent qui monte d'Afrique subsaharienne vers l'Europe et qui produit les drames de Lampedusa en Méditerranée, de Méliilla et Ceuta et des îles Canaries : des centaines de morts chaque année depuis dix ans au moins. C'est sans doute l'aspect le plus tragique du problème des réfugiés dans le monde, devant lequel l'Europe jusqu'ici est restée impuissante ou indifférente.

Dans cette migration, la part des personnes hautement qualifiée est importante. Elles seraient aujourd'hui un million et demi originaires d'Afrique. De nombreuses voix dénoncent cette "fuite des cerveaux" (*brain drain*) qui appauvrit encore les pays dont ils sont originaires. D'autres nuancent ce reproche : ils observent que les pays du Sud n'étant pas capables d'employer tous leurs cadres, leur départ et les fonds qu'ils envoient font plus que compenser leur départ⁶. Le *brain drain* deviendrait ainsi un *brain gain*. Mais si ce calcul des gains et des pertes se justifie peut-être pour l'immense réservoir de main-d'œuvre qualifiée qu'est l'Asie (seuls 5 % des Chinois qualifiés émigrent), il est moins soutenable en ce qui concerne l'Afrique où l'exode des cerveaux prend des proportions catastrophiques. 4 % seulement de la population active d'Afrique subsaharienne est diplômée et elle émigre à 30,5 %.

(...)

Les migrations africaines en Belgique.

Une migration récente et atypique

L'immigration africaine en Belgique est récente. Pendant la période coloniale, les flux vont dans l'autre sens (bien que l'on ne parle jamais de migrants belges au Congo ; ce sont des expatriés. Différence de vocabulaire, bien significative du rapport colonial !) On rappellera avec honte la "participation" de Congolais à l'exposition universelle de 1958 : reconstitution d'un village où ils étaient donnés en spectacle aux visiteurs. Toutefois, aux approches de l'indépendance, des bourses d'études sont données par l'O.C.D., des congrégations religieuses envoient de jeunes recrues se former en Belgique (on a pu noter que les premières femmes africaines venues en Belgique furent des religieuses). En 1959-60, sur 1 797 étudiants étrangers en Belgique, on compte 78 ressortissants de l'Afrique subsaharienne. 10 ans plus tard, ils seront 7 827. Ils viennent principalement du Congo, du Rwanda et du Burundi, mais aussi du Cameroun, du Ghana, de l'île Maurice ...

Dans le même temps, cette population se diversifie. Les relations que les nouveaux États africains conservent avec l'Europe et singulièrement avec la Belgique provoquent tout naturellement l'expatriation de tout un personnel, diplomatique ou commercial. D'autre part, cette période qui suit les indépendances entraîne tout un ensemble de réajustements des frontières, de conflits entre ethnies à l'intérieur d'un même pays, de coups d'État et de troubles divers qui provoquent des déplacements de population, d'abord vers les pays voisins mais aussi vers les pays d'Europe occidentale. Le nombre d'Africains demandeurs d'asile en

⁶ D'après Jean Pierre GUENGANT, Migrations et développement entre vérités occultées et incertitudes ? dans L'état du monde 2007, Paris, La Découverte, p. 87.

Belgique va aller en croissant. Ils proviennent d'abord du Congo-Zaïre, du Ghana et du Nigeria, puis de l'Angola, du Togo, de la Guinée et du Liberia, enfin du Rwanda (1994), de la Somalie et de la Sierra Leone. Ce n'est pas du tout exhaustif.

Bien entendu, autour d'un noyau de demandeurs d'asile qui deviennent réfugiés reconnus, il y a toute une nébuleuse de personnes qui, souvent après une longue attente, se retrouvent déboutés, de personnes qui n'ont pas demandé l'asile, qui sont reconnues à d'autres titres, régularisées, qui épousent des Belges ou des résidents reconnus ou qui subsistent sans papiers. Nous concluons ce bref rappel historique en citant Bonaventure KAGNE : "Les trajectoires migratoires de populations issues de pays d'Afrique au sud du Sahara en Belgique sont variées du fait de la diversité des contextes et des motivations de départ. Leur installation de plus en plus durable relève vraiment moins de dispositifs publics particuliers que de processus fortuits... L'histoire de la présence africaine en Belgique est atypique."⁷

Présence africaine aujourd'hui

Est-il possible de chiffrer cette présence ? Nous allons nous y essayer mais ce n'est pas facile car il n'existe nulle part de statistiques qui tiennent compte de l'ensemble de cette population qui est en fait divisée entre plusieurs statuts juridiques. Un relevé publié par B. KAGNE dans l'article cité nous dit que le nombre des ressortissants d'Afrique subsaharienne est passé de 7 827 en 1970 à 25 833 en 2000. Selon un rapport du Centre pour l'égalité des chances, il serait de 42 301 en 2006⁸. Il s'agit là des personnes officiellement enregistrées comme étrangères en Belgique. Ce chiffre ne comprend pas les demandeurs d'asile en cours de procédure : or sur 15 000 demandeurs d'asile en 2005, un tiers provient d'Afrique subsaharienne : soit 5 000. Si l'on tient compte que la procédure d'asile dure en moyenne trois ans, il y aurait environ 15 000 Africains en attente. Ce chiffre ne comprend pas les diplomates et assimilés et leurs familles. Il ne comprend pas les demandeurs d'asile déboutés et autres sans-papiers, en attente d'une régularisation ou pas. Or, parmi les sans-papiers qu'on évalue couramment (en l'absence, par définition, de toute donnée précise) à 100 000 (à mon avis, évaluation en dessous de la réalité), les Africains occupent une bonne place (au moins un tiers ?). Enfin, il faut compter toute la population d'origine africaine devenue belge de nationalité. Cela concerne en particulier les jeunes, de deuxième et même troisième génération. Risquons un chiffre global : 150 000 soit 1,5 % de la population du Royaume.

En raison même de son histoire, cette population est très diversifiée. Perçus comme un ensemble caractérisé à cause de leur apparence, de leur couleur il faut bien le dire, les "Blacks" en Belgique sont en fait extrêmement divers. Ils le sont par leurs origines, nationales et sociales, par les circonstances de leur migration, plus ou moins choisie, et par leurs trajectoires, par leurs statuts juridiques, par leurs professions et leurs niveaux de vie, par leurs appartenances religieuses ou politiques ... Cette diversité devrait favoriser leur insertion harmonieuse dans la société commune et leur participation active à la vie du pays. Il ne m'appartient pas d'entrer plus avant dans une typologie des Africains et la description, soit des problèmes qu'ils rencontrent, soit des richesses qu'ils apportent. Les autres conférences et témoignages prévus au programme aborderont des problèmes plus particuliers et l'ensemble de ces journées, le rassemblement même qu'elles réalisent montreront les ressources, la variété et la vitalité de cette communauté. Mon rôle était d'introduire à la journée, en situant la migration africaine en Belgique dans un contexte mondial.

En manière de conclusion toutefois, je voudrais exprimer une double conviction. Je la formule en utilisant les termes d'Ivo POLETTO, un auteur brésilien : "Soit comme

⁷ Bonaventure KAGNE et Marco MARTINIELLO, L'immigration subsaharienne en Belgique. Courrier hebdomadaire du CRISP, n° 1721 (2001).

⁸ Migrations. Rapport 2007 du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme.

personnes qui apportent avec elles la richesse de leur culture et de leur histoire, soit comme participants du mouvement qui rompt les barrières mises à la libre circulation internationale des travailleurs, les migrants font partie de facto des forces qui luttent pour un autre type de monde."⁹

Les Africains, comme les autres migrants, apportent avec eux la richesse, si variée, de leur culture et de leur histoire. Ils font désormais partie intégrante de notre société, ils ont droit de cité. Plus peut-être que d'autres composantes de l'immigration, ils ont pénétré toutes les couches de la société, ils ont créé des liens profonds – notamment, comme nous aurons l'occasion de le vérifier pendant ces journées, par le partage de la foi dans les communautés chrétiennes. L'Afrique en Belgique aujourd'hui, ce n'est pas une menace, ce n'est pas un problème, c'est tout simplement une partie importante de la réalité, une composante de l'avenir.

Anciens déjà ou nouveaux venus, ils font partie de ceux qui un jour se sont mis en marche, par nécessité plus ou moins pressante mais contestant par leur décision les injustices et les dérèglements du monde. Parmi nous, ils sont donc témoins de ce dérèglement mais plus encore de l'espérance qui met les gens debout. Dans cette perspective, je voudrais avoir une pensée toute spéciale pour les sans-papiers qui sont chez nous à la fois les victimes les plus visibles de l'exclusion et les avant-gardes les plus exposés du combat.

Jean-Marie FAUX, sj

Égypte et Nubie

L'immense désert du Sahara, voici plusieurs millénaires, était autrefois fertile et habité. Un phénomène planétaire est intervenu, bouleversant le climat, mais la main de l'homme l'a malheureusement aggravé. Brûler le pâturage pour obtenir un nouvel herbage au retour des pluies est un vieil et mauvais usage qui, hélas, est encore pratiqué de nos jours en Afrique.

La population a donc dû se rabattre vers le sud (Sahel) ou vers les hauteurs (Ethiopie, Hoggar). On a découvert dans le Sahara les traces de fleuves et sur les berges des squelettes d'hippopotames et de crocodiles. Une population de paysans, de pêcheurs et d'éleveurs vivait donc dans ces lieux et a gravé sur les rochers des dessins d'animaux et de chasse.

Les feux de brousse ne laissent lentement subsister que certaines maigres espèces pyrophiles et l'érosion éolienne fait d'énormes ravages sur les sols dénudés. Enfin, la déforestation prononcée contribue à la raréfaction de la pluie.

La Nubie au sud des cataractes du Nil n'a pas échappé à ce phénomène climatique et elle s'est appauvrie au cours de ces siècles de sécheresse¹⁰.

Sous le pharaon SNÉFROU en 2600 avant notre ère, la première cataracte du Nil est atteinte. La vallée autrefois très large va lentement se résumer aux berges. Un autre pharaon, SÉSOSTRIS III (1887-1831) fait construire la forteresse de Scummo et une célèbre stèle est érigée interdisant aux Nubiens de descendre le Nil. Le pharaon conquérant THOUTMÔSIS

⁹ Ivo POLETTO, " Migração- Direito ou subversão ? " *REMHU (Revista Interdisciplinar da Mobilidade Humana)*, 2006, n° 26-27, p.21 (traduit du portugais).

¹⁰ Lire dans "Banyarwanda et Barundi" de René BOURGEOIS les migrations des peuples devant la progression de la désertification est des plus instructifs. De même le célèbre historien Henri PIRENNE est une référence pour l'histoire de l'Égypte.

III (1483-1450) soumet le "pays de Koush" jusqu'à la quatrième cataracte et entreprend l'égyptianisation des populations de Nubie (Méroé).

On retrouve aussi dans les nombreuses dynasties égyptiennes une dynastie égypto-nubienne et une autre libyenne pour terminer avec la dynastie grecque des PTOLEMÉE. Diverses populations ont donc cherché refuge aux berges du Nil.

Le pharaon RAMSÈS II (1298-1232) fait en Nubie des raids de représailles et fait construire les temples d'Abou Simbel aux dimensions gigantesques qui devaient tenir en respect les populations du sud pour endiguer l'immigration vers l'Égypte.

L'historien grec HÉRODOTE (485-425) remonte le Nil jusqu'à la première cataracte et rapporte sur la crue des explications fantaisistes qui font uniquement appel au merveilleux. Malgré son manque de discernement, HÉRODOTE sera surnommé, bien à tort, le "père de l'histoire". En 1618, le père jésuite portugais Pedro PAEZ accompagne le négus dans ses déplacements en Éthiopie. Il constate que les fortes pluies au retour de la mousson gonflent l'Abbaï, le lac Tzane et s'engouffrent dans l'Atbare provoquant la crue annuelle du Nil.

Enfin, ce n'est qu'en 1892 que le jeune explorateur autrichien Oskar BAUMANN traversera le Burundi et repérera toutes les rivières du pays dont la Luvyironza (la source la plus au sud du Nil) qu'il franchira dans le Bututsi avant de regagner Tabora et signaler sa découverte.

Dans un petit livre remarquable, Le Secret d'Adam, les frères BROU vont remesurer avec exactitude la base de la pyramide de Khéops, car les Français, en 1798, n'avaient pas tenu compte du revêtement de finition d'ailleurs encore visible au sommet. Cette pyramide de Giseh à la base des delta du Nil se situe sur le plus long parallèle sur les terres émergées et qui passe aux sources des deux branches de l'Indus et à celle du Gange. Un étroit escalier permet de pénétrer jusqu'à une chambre au centre médian exact de la pyramide.

Bref, les savants égyptiens ont mis dans cette construction la somme de leurs connaissances mathématiques et astronomiques à défaut d'écriture (autre que les hiéroglyphes). D'ailleurs, dans un tout autre domaine, les médecins égyptiens prépareront avec art et succès les célèbres momies qui se conservèrent durant des siècles. Quant à l'architecture, de très nombreuses constructions témoignent du savoir-faire de ce peuple.

Les Grecs, c'est manifeste, ont beaucoup appris dans le delta où, dès le 4^{ème} siècle avant notre ère, ils avaient émigré nombreux ainsi que les Sémites depuis Abraham. L'Égypte, sur les berges du Nil et dans le delta, est à l'aube de l'histoire et de la culture des hommes, grâce à la crue bienfaisante dont on ignore si longtemps l'origine et les sources lointaines.

Jean GHISLAIN
Ancien administrateur de territoire au Burundi



VENTE DE "L'AFRICAIN" AU NUMÉRO

A Bruxelles, *L'Africain* est en vente à

Librairie U.O.P.C

Avenue Gustave Demey 14-16

1160 BRUXELLES

PERSPECTIVES ET POLITIQUE

Rébellions, contrats léonins et percée de la Chine en RD Congo 1998-2008 : dix ans de bradage du patrimoine minier au Katanga¹¹

La RD Congo connaît de manière dramatique un enchaînement de malheurs. D'abord la colonisation, ensuite la dictature et enfin, elle expérimente le phénomène de la mondialisation par les multinationales minières comme un type particulier de marginalisation économique de sa population. Cette marginalisation s'accompagne de la perte de dignité nationale malgré les efforts démocratiques. Pays riche en ressources naturelles, cette richesse est au cœur des conflits politiques sanglants depuis l'époque coloniale. Cet article tente de saisir les enjeux de l'exploitation des ressources minières en RD Congo en général et au Katanga en particulier, dans un contexte de rébellions, de contrats léonins et de crise financière internationale.

Introduction

Nous cherchons par cette réflexion à cerner les pratiques politiques et économiques qui favorisent le bradage des ressources minières de la RD Congo. Ces pratiques seront saisies à partir de trois périodes, en insistant à la fin sur l'irruption de la Chine avec le fameux contrat chinois et l'impact de la crise financière internationale. Ces trois périodes sont : la seconde rébellion (août 1998 - 15 janvier 2001), la transition politique (2003-2006), la période démocratique (2006-2008).

Le Katanga est notre objet d'étude. On y trouve la Générale des Carrières et des Mines (GECAMINES), entreprise minière publique, jadis la plus importante dans le financement de l'économie de la RD Congo. L'explicitation des mécanismes de bradage du patrimoine minier de cette entreprise nous permettra de saisir à suffisance les causes systémiques de marginalisation de la population active congolaise.

Phase de la seconde rébellion (août 1998- janvier 2001)

Le 17 mai 1997, l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo (AFDL) avec Laurent-Désiré KABILA¹², ancien rebelle des années 1967-1986, s'emparait de Kinshasa. Le pouvoir de MOBUTU, qui avait longtemps tenu grâce à une redistribution des ressources nationales entre les alliés externes (États-Unis, France, Belgique ...) et internes (armée, élites intellectuelles, élites économiques et chefs traditionnels), s'était écroulé.

Succédant à MOBUTU et au régime de la 2^{ème} République, L.-D. KABILA considérait qu'il mettait non seulement fin à une transition mais qu'il inaugurerait une nouvelle République, la troisième. Il instaura donc un mode de gestion assimilable à une nouvelle dictature¹³. L'opposition entre ses alliés (Rwanda et Ouganda) et lui engendra une nouvelle rébellion.

¹¹ Nos remerciements au professeur MBAYA KABAMBA, docteur en sciences politiques et chef de département des sciences politiques et administratives à l'Université de Lubumbashi qui, en 2008, a dirigé nos recherches en rapport avec la crise de la GECAMINES, recherches dont les résultats sont synthétisés ici. Nous remercions aussi tous les travailleurs de la GECAMINES qui nous ont fourni des renseignements.

¹² Ancien rebelle qui avait combattu le régime de MOBUTU de 1967 à 1986 à partir du territoire de Fizi, au Sud-Kivu. Cosmas WILUNGULA, Fizi 1967-1986 : le maquis Kabila, L'Harmattan, Paris, 1997, 136 p.

¹³ Martin EKWA BIS ISAL, La République Démocratique du Congo : de la 2^{ème} République à la 3^{ème} République, rupture ou continuité ? in Congo-Afrique, (février 2008), N°422, pp. 101-127.

En 1998, l'armée zimbabwéenne est venue à la rescousse de Laurent-Désiré KABILA à titre tant militaire qu'économique : *Zimbabwe Defense Force*, via son entreprise ZIDCO, avait conclu de nombreux contrats miniers au Katanga et au Kasai. C'est dans le domaine minier que la présence zimbabwéenne a été la plus visible. En 1998, Laurent-Désiré KABILA avait concédé la gestion de l'entreprise publique Générale des Carrières et des Mines (GECAMINES) et l'exploitation de plusieurs de ses concessions importantes à l'homme d'affaires zimbabwéen Billy RAUTENBACH.

Le Zimbabwe a déjoué, en août 1998, le projet de mise à l'écart de KABILA. Il a également placé ses propres industries en situation de concurrence avec les intérêts occidentaux et sud-africains dans le secteur minier. C'est ainsi qu'au lendemain de l'intervention zimbabwéenne en RD Congo, la Banque mondiale retiendra des crédits depuis longtemps promis et qui devaient financer la réforme agraire (sur 336 millions de dollars promis, un million seulement sera déboursé) ; le Fonds monétaire international durcira aussi ses conditions.

Au lendemain de l'intervention en RD Congo, le Mouvement pour le Changement Démocratique voit le jour, "immédiatement soutenu par les Occidentaux qui voient en TSVANGIRAI l'homme susceptible de chasser MUGABE."¹⁴ C'est donc aussi le début des malheurs pour le gouvernement de Robert MUGABE. Il se retrouvera dans les conflits d'intérêts économiques en RD Congo.

Ainsi, pour consolider l'alliance économique au Katanga entre la RD Congo et le Zimbabwe, Billy RAUTENBACH est hissé à la tête de la GECAMINES (de novembre 1998 à mars 2000) ; celle-ci versera également les primes aux soldats zimbabwéens, selon le Rapport de l'ONU de 2001¹⁵. En confiant la gestion de la GECAMINES à un homme d'affaires zimbabwéen, Laurent-Désiré KABILA protégeait ainsi tant ses propres intérêts financiers que ceux du Zimbabwe, selon Colette BRAECKMAN¹⁶.

Certains grands contrats, en défaveur de la RD Congo, ont été signés pendant cette période pour financer la guerre. C'est le cas du contrat entre la GECAMINES et *Congo Mineral Fields* signé en septembre 2000 pour le site de Ruashi-Étoile au Katanga. La valeur des actifs de la GECAMINES, en termes de gisements miniers, avait été sous-évaluée lors de la signature. C'est le cas également de *Cobalt Metals Company Ltd*, dont l'accord signé le 9 juin 2000 avec la GECAMINES avait porté sur la création d'un joint-venture dit *Ruashi Mining*.

L'un des moyens sûrs d'obtenir l'engagement de certains alliés dans la guerre que menait Laurent-Désiré KABILA contre la rébellion avait été de leur donner des incitations financières, en leur ménageant des possibilités de faire des affaires dans le secteur minier. Les capitaux des alliés de Laurent-Désiré KABILA pendant la guerre auraient donc profité d'un traitement préférentiel en défaveur de la RD Congo. D'autres contrats étaient en attente de signature quand Laurent-Désiré KABILA fut assassiné, le 16 janvier 2001¹⁷.

Pendant la transition (2003-2006)

Pendant la transition, la politique du gouvernement congolais a changé. Une nouvelle logique politique et économique s'est installée : le dialogue et le partage du pouvoir entre les

¹⁴ Collette BRAECKMAN, *Les nouveaux prédateurs : politique de puissance en Afrique centrale*, Paris, Fayard, 2003, p. 271.

¹⁵ ONU, Rapport du Groupe d'experts sur l'exploitation des richesses naturelles de la République Démocratique du Congo, New-York, 12 avril 2001, p. 35.

¹⁶ Colette BRAECKMAN, "Guerre sans vainqueur en République Démocratique du Congo" *in* Monde diplomatique, avril 2001, <http://www.monde-diplomatique.fr/2001/04/BRAECKMAN/15007>.

¹⁷ ONU, *op. cit.*, p. 37.

différents belligérants, d'une part, et le choix du libéralisme économique chapeauté par la Banque mondiale, d'autre part.

Tout au long de la période de la transition, la mainmise des politiciens de l'échelon national sur les ressources minières se serait intensifiée mais de manière plus subtile. Il s'agit du système que l'ONG anglaise de défense des droits de l'homme *Global Witness* appelle "le parapluie politique" dans la conclusion des contrats miniers. Les acteurs politiques basés à Kinshasa continuaient à jouer un rôle direct dans tous les contrats miniers de la province du Katanga¹⁸. Or, au Katanga, la majorité des contrats portait sur le patrimoine minier de la GECAMINES.

Quand le gestionnaire Paul FORTIN, expert en management de la Société Française de Réalisation et de Construction (SOFRECO), arrive en 2005 à la direction de la GECAMINES comme administrateur délégué général, plusieurs rapports d'audits ne lui furent pas transmis ou lui parviendront le plus tard possible¹⁹.

Même si la logique économique tendait à la libéralisation avec le cantique de la bonne gouvernance qui l'accompagnait, les pratiques de versement d'argent (comme pots-de-vin) auraient continué par l'intermédiaire des dividendes résultant des sociétés minières. Ces dernières furent créées par des politiciens tant nationaux que du Katanga. Certaines allégations furent même faites, concernant des représentants des pouvoirs publics (gouvernorat, magistrats...) qui auraient été impliqués dans les affaires de vol des stocks de minerais de la GECAMINES au Katanga.

Pendant la transition, il s'agissait de lutter contre la politisation des hauts cadres de la GECAMINES qui n'étaient point de vrais décideurs, les véritables décideurs étant le ministre des Mines ainsi que les différents conseillers du Chef de l'État. Le rapport d'audit de la société britannique *International Mining Consultants (IMC)*²⁰, suggérait comme proposition en 2003 à la Commission interministérielle économique et financière (ECOFIN), présidée pendant cette période par le Vice-président Jean-Pierre BEMBA, que, vu la satellisation de la direction de la GECAMINES par les autorités politiques, tous les membres en fonction, directeurs et administrateurs, soient immédiatement remplacés. Au nouveau Conseil d'administration devraient être ajoutés des experts indépendants capables de renégocier les différents partenariats de la GECAMINES, en commençant par les plus importants (Kamoto, Tenke-Fungurume, etc.)²¹. La stratégie présentée par l'IMC stipulait qu'il fallait calculer à leur juste valeur les actifs de la GECAMINES qui n'avaient pas encore fait l'objet d'accords fermes.

En mars 2003, le président de la République décrétait la création d'un Comité Permanent pour la Restructuration de la GECAMINES qui relevait de lui-même²². En effet, cette mesure avait été prise de manière stratégique pour empêcher, semble-t-il, l'opposition politique d'avoir une mainmise sur la plus grande entreprise publique minière du pays. Sa décision était intervenue juste trois mois avant que, conformément à l'accord global et

¹⁸ GLOBAL WITNESS, Une corruption profonde : fraude, abus et exploitation dans les mines de cuivre et de Cobalt du Katanga, Rapport de *Global Witness*, juillet 2006, p. 42.

¹⁹ Entretien de Paul FORTIN avec le Journal *Mwana Shaba*, (mai 2006), n° 471, p. 5.

²⁰ Le Bureau central de coordination (BCECO), service public congolais qui gère des projets financés par des bailleurs de fonds internationaux, avait attribué à la Société britannique *International Mining Consultants (IMC)* le contrat en 2002, consistant en deux études. La première portait sur un audit de l'état des affaires de la GECAMINES. L'étude fut conclue en mars 2003 et approuvée par le gouvernement congolais en juin 2003. La deuxième étude devait présenter une proposition stratégique pour la relance rapide de la production de la société. Elle fut finalisée en janvier 2004.

²¹ NIZA, L'État contre le peuple : la gouvernance et l'exploitation minière en RD Congo, p. 48 et ss.

²² <http://www.lepotentiel.com>

inclusif, un membre de l'opposition remplace comme ministre des Mines, Jean-Louis NKULU, proche du camp du président de la République.

Le décret avait donc formellement transféré la tutelle "administrative" de la GECAMINES au président. Selon le journal en ligne *Africa Mining Intelligence* n°66, du 23 juillet 2003, cette mesure visait à éviter que l'application de l'Accord global et inclusif ne prive le clan du président de ses pouvoirs sur la plus importante entreprise minière du pays : la GECAMINES. Au niveau du gouvernement central, une élite politique (présidence, ministère des Mines ...) contrôlait l'entreprise à travers les différents gestionnaires de la GECAMINES, tandis qu'au niveau local, les vols des stocks d'hétérogénite s'organisaient et se poursuivaient jusqu'en 2006.

Le rôle de La Banque mondiale se serait également accentué pendant la transition, profitant de la faible capacité d'autodétermination des acteurs de la transition. Ainsi, entre le 11 août et le 22 septembre 2003, le gouvernement congolais avait signé avec la Banque mondiale, des accords de crédit, sur six ans, de 120 millions de dollars dans le cadre du "Projet Compétitivité et Développement du Secteur Privé" (PCDSP), véritable charte du libéralisme économique sauvage en RD Congo. Ces accords hypothéquaient le patrimoine minier congolais se trouvant au Katanga²³.

La Banque mondiale qui, en 1995 déjà, conseillait la privatisation des entreprises publiques est venue à nouveau en force pendant la transition pour "aider" la RD Congo, sortie de la guerre, à rédiger un certain nombre des lois pour redynamiser le secteur minier et forestier. C'est le cas de la loi N° 007/2002 du 11 juillet 2002 portant Code minier et le décret N° 038/2003 portant règlement minier. Le trait saillant du Code minier est la consécration de la libéralisation du secteur minier en défaveur d'exploitants artisanaux.

En effet, le rôle de l'État est limité à la promotion et à la régulation du secteur minier. Il est toutefois reconnu la possibilité pour l'État de se livrer seul ou en association avec des tiers, à l'activité minière, sans que la personne morale créée à cette fin bénéficie d'un traitement discriminatoire. Dans son exposé des motifs, le Code minier de 2002 insiste sur les investissements privés étrangers.

C'est dans un contexte d'un État en faillite, criblé de dettes tant intérieures qu'extérieures, que les institutions de Bretton Woods sont venues à la rescousse de la RD Congo pour lui "imposer" un cadre juridique en leur faveur, qu'ils ont entre-temps financé. Ne pouvant plus répondre à ses obligations financières, le gouvernement de la RD Congo n'avait d'autre choix que de s'aligner "comme un enfant sous-alimenté" devant la soupe de la Banque mondiale et d'autres institutions financières internationales, en acceptant toutes les conditions qui lui étaient dictées²⁴.

La Période démocratique (2006 - 2008)

D'un côté, le gouvernement démocratiquement élu reconnaissait qu'il y avait eu des contrats léonins, mais, de l'autre, tergiversait jusqu'au jour où la crise des *subprimes* a éclaté et s'est répercutée sur le secteur minier du Katanga.

²³ Telle est notre appréciation de ce projet, dans la mesure où il n'est pas différent dans ses grandes lignes de la politique d'Ajustement Structurel.

²⁴ Dans le passé, tous les programmes initiés par la Banque mondiale et le FMI ont débouché sur une rupture de partenariat et pratiquement toujours pour les mêmes raisons : le non-respect de la conditionnalité par le gouvernement de la RD Congo. C'est le cas de quatre programmes économiques conduits en partenariat avec les bailleurs de fonds pour les périodes respectives de 1983-1986, 1987-1991 et 2002-2005, et qui se sont tous terminés par la rupture à cause principalement des dépassements budgétaires. Fidèle TSHINGOMBE MULUBAY, Les dimensions économique-financières du contrat de Gouvernance (mars -décembre 2007) : défis et perspectives, in *Congo-Afrique*, (septembre 2007), N°417, pp. 519-532.

Le ministre des Mines, Martin KABWELULU, avait signé, en date du 20 avril 2007, après une forte pression de l'opinion publique tant nationale qu'internationale, l'arrêté n° 2745/CAB. MIN/MINES/01 du 20 avril 2007 portant création de la Commission ministérielle chargée de la revisitation des contrats miniers en RD Congo.

À propos du processus de revisitation proprement dit, le ministre des Mines, Martin KABWELULU, avait transmis une liste de 60 contrats tels qu'ils avaient été signés. Son Arrêté précisait que, lors des travaux, les contrats seraient catégorisés en partenariats viables (A), moins viables (B) et non viables (C). Le ministre avait fixé un délai de 3 mois pour les travaux de la commission, soit du 15 mai au 15 juillet 2007, et le rapport était attendu en août 2007.

À y regarder de plus près, les multinationales, contestées par la société civile congolaise, seraient présentes depuis plusieurs décennies au Katanga et cela en connivence avec la politique de la Banque mondiale et les gouvernants qui se sont succédé. La restructuration de la GECAMINES sous l'initiative de la Banque mondiale est un vieux projet qui n'a été qu'actualisé dans un contexte politique nouveau. En mai 1995, le gouvernement annonçait la restructuration de la GECAMINES avec des compagnies minières étrangères dont SWIPCO (suisse), *Lundin Group* (canadien), *Anvil Mining* (australien), *American Mineral Field Inc.*(...)²⁵.

Parmi ces entreprises, le rapport de la Commission chargée d'examiner la validité des conventions conclues pendant les guerres, 1996-1997 et 1998 avait cité *l'American Mineral Field*, comme un partenaire dont le contrat contenait des vices graves. Cette entreprise avait signé avec l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo-Zaïre (AFDL), le 16 avril 1997, trois accords portant sur l'extraction du cuivre et du Cobalt à partir des résidus de Kolwezi, ainsi qu'à partir des résidus de cuivre de Kipushi.

La Société financière internationale (SFI) s'était même engagée à soutenir financièrement certaines des multinationales qui exploitaient de manière léonine le patrimoine minier de la RD Congo, en se taillant des actions. Le 12 mai 2005, la Société financière internationale avait approuvé un premier projet minier dont la gestion relevait du nouveau Code minier. *Adastria Minerals Inc.*, une compagnie minière canadienne, appelée *American Mineral Field* (AMFI) jusqu'en mai 2004, se proposa de commencer la production du cuivre et de cobalt à partir de son site de Kolwezi. *Adastria Minerals Fields/ex-AMFI* fut accusée de violation des directives de l'OCDE sur les compagnies multinationales : la Société financière internationale est néanmoins devenue actionnaire dans son projet de Kingamyambo Musonoi. A cet égard, elle a d'abord investi 5,9 millions de dollars américains en vue d'obtenir 7,5% des parts. Selon un rapport confidentiel de son Conseil d'administration daté du 28 avril 2005, la SFI espérait que ce projet serait une référence pour les autres projets et qu'il pourrait être reproduit pour les investissements en RD Congo, et dans le secteur minier en particulier²⁶.

Une autre institution de la Banque mondiale s'est aussi engagée à garantir les investissements de la multinationale *Anvil Mining* contre les risques sociopolitiques en RD Congo, sans tenir compte de certains aspects léonins de son contrat. Il s'agit de l'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI ou MIGA selon l'acronyme anglais), une institution récente du Groupe dit de la Banque mondiale.

²⁵ J.-C. WILLAME, *L'odyssée KABILA : trajectoire pour un Congo Nouveau ?* Paris, éditions Karthala, 1999, p. 80.

²⁶ Rapport du Conseil d'administration sur le projet d'Investissement à Kingamyambo Musonoi Tailings SARL, 28 avril 2005, cité par les activistes de l'ONG *Environmental Defense*, Aliah GILFENBAUM et Shannon LAWRENCE, *La Banque mondiale en RD Congo*, juillet 2005, version web : <http://www.ifc.org>

Le 8 septembre 2004, le Conseil d'administration de l'AMGI des Investissements avait approuvé une assurance d'un montant encore plus important, soit 10 millions de dollars américains. Ce montant devait couvrir les risques politiques liés à l'expansion de l'exploitation du minerai de cuivre, de cobalt et d'argent de la multinationale *Anvil Mining* (Australie) dans laquelle *First Quantum Minerals* (Canada) détenait 17,5% des parts.

Or, en octobre 2002, le rapport du panel d'experts des Nations unies accusait *First Quantum Minerals* de violations des directives de l'OCDE sur les multinationales. L'Agence multilatérale de garantie (AMGI) a signé le contrat final avec *Anvil Mining Inc.*, le 4 mai 2005, et avait encore prévu en augmentation 13,3 millions de dollars au titre de garantie pour les risques politiques en RD Congo²⁷. L'AMGI s'est vu reprocher différents dysfonctionnements qui montraient que son action est une menace aux droits humains. Ces reproches ont été notamment formulés par l'ONG britannique *Rights and Accountability In Development*²⁸ (RAID) dans une lettre adressée au président de la Banque mondiale en date du 8 juillet 2005.

À la lumière de ce qui précède, il appert que la communauté financière internationale a d'abord mis en place un cadre juridique favorable au libéralisme des multinationales : le Code minier et le cadastre minier conçus et financés par elle ; ensuite, elle a favorisé le financement du secteur privé du Nord (multinationales) et la garantie de leurs investissements en RD Congo.

Ceci témoigne, de notre point de vue, d'une systématisation de la RD Congo comme périphérie fournissant les matières premières à vil prix au marché international. La Banque mondiale jouerait alors le rôle de "cheval de Troie" pour préparer les économies périphériques, spécialement celle de la RD Congo, à la réception des multinationales aux pratiques économiques pas toujours équitables.²⁹

Un autre problème crucial pour la revisitation des contrats miniers demeure la compétence et l'honnêteté des fonctionnaires contrôleurs. La société X a obtenu un contrat par corruption, la société Y paie un fonctionnaire pour que le contrat soit aboli et qu'un autre lui soit attribué. Au cœur même de la revisitation, la guerre pour le contrôle des concessions minières se poursuivrait. Et la crise financière internationale ne va pas permettre une amélioration significative de la situation.

L'irruption de la Chine en RD Congo

Le 17 septembre 2007 fut une date historique pour le gouvernement démocratiquement élu en RD Congo. En effet, un protocole d'accord commercial et économique, qualifié de "troc du siècle", fut signé entre la RD Congo et un consortium d'entreprises chinoises. La RD Congo était représentée par le ministre des Travaux Publics et Reconstruction, Pierre LUMBI, et la Chine par un consortium regroupant la *China Railway Engineering Corporation*, *Synohydro* et *Exim Bank*.

Le protocole d'accord initial stipulait que l'État congolais, représenté par l'entreprise publique minière GECAMINES aurait 32% des parts et le trio d'investisseurs chinois précités 68%. Les deux parties créeraient une entreprise commune qui exploiterait le cuivre

²⁷ Eliah GILFENBAUM et alii, op. cit., p. 3.

²⁸ RAID, une ONG britannique qui étudie les violations des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (principes définis en 2000 mais sans sanction légale, car ils ne sont qu'un code de conduite reposant sur le volontariat).

²⁹ Jean-Luc MALANGO, Le management des entreprises publiques congolaises entre théories et pratiques : le cas de la GECAMINES in Bulletin congolais d'études politiques, économiques et sociales, septembre 2008, n°001, pp. 27-29.

et le cobalt du Katanga. Le montant avancé pour ce contrat n'a jamais été précisé de manière claire, mais il s'agirait de milliards de dollars.

Alors que, du côté chinois, les parts restaient inchangées, soit 43% des parts sociales de la société commune pour *China Railway* et *Synohydro* et qu'*Exim Bank* souscrivait à 25% des parts, du côté congolais, cependant, on a assisté à une véritable "mutation" rappelant les mécanismes qui ont abouti à la conclusion des contrats léonins : les hommes politiques au pouvoir prendraient des actions dans les filiales des multinationales étrangères ou créeraient des sociétés qui sous-traitent les richesses minières, au mépris de l'entreprise publique minière désignée dans les accords (GECAMINES). Les 32% réservés à l'État congolais, au lieu d'être gérés par l'entreprise publique GECAMINES, auraient été morcelés entre celle-ci et "des investisseurs indépendants" non prévus dans l'accord de départ.

À cette difficulté, vient s'ajouter les conséquences de la crise financière internationale sur le secteur minier katangais. Une cinquantaine d'entreprises minières ont fermé depuis fin 2008, et des centaines de petits comptoirs d'achat de minerais ont mis la clé sous le paillason, selon le gouvernement provincial du Katanga. L'arrêt de ces activités minières a contraint au chômage un peu plus de 100 000 ouvriers. Rien qu'à Kolwezi, cité minière à 2 heures de route de Lubumbashi, chef-lieu de la province, plus de 7 000 creuseurs artisanaux ont perdu leur boulot en un mois.

Avant la crise, étaient répertoriés 385 opérateurs miniers (détenteurs de titres miniers divers, filiales de multinationales dans le secteur minier, entités de traitement et de transformation), dont 323 personnes morales et 62 personnes physiques ; quatre entreprises publiques : GECAMINES, Entreprises minières de Kisenge (EMK-Mn), Congo-Étain et SODIMICO ; de nombreux partenariats privés, dont 38 pour la GECAMINES, 7 pour la SODIMICO et 2 pour EMK-Mn ; de nombreux sous-traitants ; et 1 635 titres miniers et de carrières octroyés³⁰.

Avec l'interdiction de l'exportation des minerais bruts, plusieurs usines ont vu le jour au Katanga ; ce qui a entraîné une augmentation de la production et de l'exportation des substances minérales. L'augmentation de la production a elle-même entraîné un accroissement important des recettes issues de la fiscalité et de la para-fiscalité, et l'État congolais avait le vent en poupe pour signer le contrat chinois avec empressement.

Du fait que la plupart des multinationales européennes et chinoises sont cotées en bourse, avec la chute des cours des métaux, leurs actions ont dégringolé. Au marché mondial, le cuivre a ainsi chuté d'environ 50% en quelques mois, passant de 8500 \$ la tonne en juillet à 4350 \$ en décembre. Le cobalt a connu la même dégringolade, passant de 94 000 \$ la tonne à 31 000 \$ durant la même période. À Kolwezi, le prix d'un sac d'hétérogénite (mélange de cobalt et de cuivre) de 50 kg qui se vendait à 30 000 FC (60 \$) a été divisé par trois, voire par six depuis novembre 2008. "Cette baisse des prix des métaux a semé une vraie panique dans notre province. Les unités de production qui ont fermé nous donnaient pourtant du travail", se désole Georges MPANGA MANDE, négociant à Kolwezi, décrit Syfia Grands Lacs du 15 janvier 2009.

La crise financière internationale a eu un impact double dans les activités minières au Katanga et cela va affecter la réalisation des cinq chantiers. Sur l'investissement minier, beaucoup d'entreprises et concessionnaires miniers étaient en phase d'installation. Les fonds n'étaient pas encore déboursés de manière significative pour démarrer les activités d'exploitation à grande échelle. La crise a surpris tout le monde, même les entreprises chinoises impliquées dans le contrat chinois. Et l'entreprise commune à créer à cet effet,

³⁰ "Katanga : conséquence de la crise financière internationale sur la province" in BELTRADE : Bulletin d'actualité économique de la RD Congo, n° 17, janvier - février 2009, pp. 40-42.

donne l'image d'un enfant né dans un environnement économique hostile à sa survie. La crise a amenuisé les chances et les opportunités d'obtenir d'importants crédits indispensables pour la poursuite des investissements.

À cela s'ajoute la revisitation des contrats miniers qui dure déjà depuis plus de dix huit mois et a refroidi les instances financières. Les entreprises minières cotées en bourse (Hong Kong, New York Stock Exchange, Bourse de Toronto, London Metal Exchange, Bourse sud-africaine, etc.) ont assisté à une baisse très sensible de leurs valeurs boursières. Exim Bank et tant d'autres entreprises chinoises impliquées dans le contrat Chine-RD Congo sont affectées par la crise.

Sur les prix des métaux de base, le prix du cuivre métallique a pratiquement été réduit de moitié. Pour le cobalt, ce prix a été divisé par cinq. Les prix ont dramatiquement chuté alors que les coûts de production sont restés les mêmes. Cette situation affecte très négativement la trésorerie des entreprises minières qui ne savent plus faire face au service de la dette et payer les charges de production. Ceci entraîne des licenciements toujours plus importants aussi bien de Congolais que d'expatriés, la diminution des activités minières dans le meilleur des cas et l'arrêt pur et simple de ces activités, dans le pire des cas. Plus de 60% des entités de traitement auraient déjà arrêté leurs activités.

En ce qui concerne les entreprises concessionnaires des mines, Anvil Mining, Katanga Mining, le Groupe CAMEC, Ruashi Mining, CMSK, MMK, celles-ci devaient faire l'objet de revisitation de leurs contrats et la crise vient aggraver leurs cas. Elles sont donc fortement perturbées dans leur exploitation. Les sociétés restées opérationnelles revoient leur politique d'exploitation minière en supprimant les sous-traitants, ainsi que de nombreux postes coûteux et non indispensables occupés par du personnel expatrié.

La province du Katanga et partant le gouvernement de la RD Congo qui comptait sur ces gisements miniers assiste aux graves conséquences suivantes : abandon des carrières d'exploitation artisanale par les artisans miniers (creuseurs) dont le nombre était estimé, en dehors des statistiques officielles, à environ 100 000 ; la forte diminution du flux import-export ; le non approvisionnement des banques en recettes générées par l'activité minière, avec comme conséquence la dépréciation du Franc congolais ; la baisse des versements dans le compte du Trésor public ; l'incertitude généralisée et enfin, l'augmentation des taxes de tous genres par le gouvernement pour combler ses déficits.

La réconciliation entre la RD Congo et le Rwanda est donc à situer dans cette perspective de crise généralisée, de raréfaction des ressources financières. La rébellion de NKUNDABATWARE se serait-elle achevée de la même manière si les ressources minières avaient toujours leur valeur ? Nous estimons que non. L'arrestation de Laurent NKUNDABATWARE par le gouvernement rwandais est un coup double à savoir : un signe de bonne foi et un élément de chantage : "J'ai la clef de la paix à l'Est de votre pays, vous avez la clef de l'expansion économique de mon pays". Mais la théorie géopolitique de l'espace vital est-elle à encourager dans un monde qui cherche plus de liberté et de paix pour tous ? Quelle est, derrière la "Pax Rwanania", la réalité économique et politique qui se profile à l'horizon pour la RD Congo ? Les *Interahamwe* sont toujours présents en RD Congo, quoique plus éloignés de la frontière commune entre la RD Congo et le Rwanda. La RD Congo n'a récolté qu'un remous politique au sommet de l'Assemblée nationale et l'augmentation des taxes pour le bas peuple.

Conclusion

Pour conclure, quelques interrogations surgissent avec acuité. Que faire pour sortir de la crise du secteur minier congolais ? Quelles sont les pistes de solutions réalistes ?

Si les gouvernés ont un rôle à jouer dans la consolidation de la démocratie et de la paix, celui des dirigeants (gouvernants) est capital. La majorité au pouvoir a mis sur les cinq chantiers. Depuis peu, les réalités économiques et politiques ne vont pas dans le sens de la réalisation rapide de ces chantiers.

Politiquement, la RD Congo demeure, au niveau de la sous-région des Grands Lacs, un État militairement faible. Il faut donc mettre sur pied des unités spéciales combattantes au sein de l'armée. Ces unités spéciales seraient chargées de mettre fin à l'insurrection répétée à l'Est du pays. Il sied également de développer une diplomatie pragmatique et offensive. Le gouvernement en place jouit de la légalité et doit lutter pour la levée de l'embargo sur les armes destinées à l'armée nationale et développer la coopération militaire légale avec des États forts à travers le monde, tout en réduisant l'effectif pléthorique des militaires (issus d'un brassage contre nature).

L'armée congolaise devrait se libérer de la pesanteur aussi bien des ex-rebelles intégrés que des soldats gouvernementaux démotivés et moins aguerris pour se professionnaliser. Ceci signifie qu'il faut du sang neuf dans l'armée et dans la classe politique qui entoure le chef de l'Etat : "À vin nouveau, outres neuves". Il faut des jeunes militaires et des hommes politiques dynamiques et convaincus d'un idéal nouveau pour le Congo.

Jean-Luc MALANGO KITUNGANO

Professeur au Collège Sadisana / Kikwit- Bandundu, chercheur à la Faculté des Sciences Sociales, Politiques et Administratives, Université Chrétienne du Bandundu (UCBA),
malangojeanluc@yahoo.fr

Bibliographie

1. ASADHO-KATANGA, Insécurité de certains acteurs de la société civile œuvrant dans le secteur minier, communiqué de presse, n°15/2005
2. ASSEMBLEE nationale de la RD Congo, Commission spéciale chargée de l'examen de la validité des conventions à caractère économique et financier conclues pendant les guerres de 1996-1997 et de 1998. Rapport des travaux. Première partie, Kinshasa, le 26 juin 2005
3. BEPI POUT E. et CHOMTANG M.-N., La percée chinoise en Afrique : ses aspects géopolitiques et géoéconomiques : cas du golfe de Guinée *in* Congo-Afrique, n°429, novembre 2008, pp. 747-761
4. BIBWE-DIA-MWEMBU D., Le travail en milieu ouvrier congolais : cas de l'UMHK/GECAMINES (1910-2002) *in* Cahiers de philosophie et des sciences du travail, Publication de l'Institut facultaire Théophile Reyn-Lubumbashi, n°1, 2004, pp. 99-109
5. BRAECKMAN C., Guerre sans vainqueur en République démocratique du Congo *in* Monde diplomatique, avril 2001 ; <http://www.monde-diplomatique.fr/2001/04/BRAECKMAN/15007>
6. EKWA BIS ISAL M., La République démocratique du Congo : de la 2^{ème} République à la 3^{ème} République, ou continuités et ruptures *in* Congo-Afrique, n°422, février 2008, pp. 101-127
7. Forum de la société civile de la RD Congo, Révision des contrats miniers en RD Congo : Rapport consolidé des 12 contrats, Kinshasa, CEPAS, 2007
8. GECAMINES, Etats financiers 2001, Direction Financière
9. GECAMINES, GECAMINES perspectives, Division de relations publiques, 1996
10. GECAMINES, Rapport d'activités, Direction des Ressources Humaines, 2007
11. GECAMINES, Rapports annuels, 1974, 1975, 1981, 1990
12. GILFENBAUM A. et Shannon LAWRENCE, La Banque Mondiale en RDC, juillet 2005. <http://www.ifc.org>

13. GLOBAL WITNESS, Une corruption profonde : fraude, abus et exploitation dans les mines de cuivre et de cobalt du Katanga, Rapport de Global Witness, juillet 2006
14. KILONDO NGUYA D., Ménage GECAMINES, précarité et économie populaire, Mémoire de DEA en sciences du développement, Université de Louvain, 2003-2004, inédit
15. MALANGO KITUNGANO J.-L., La bonne gouvernance et les contrats chinois en République Démocratique du Congo, *in* Revue Afrique d'Espérance, n°1 (septembre 2008 -février 2009), p.8
16. MALANGO KITUNGANO J.-L., Le management des entreprises publiques congolaises entre théories et pratiques : le cas de la GECAMINES, *in* Bulletin congolais d'études politiques économiques et sociales, N°1 (septembre 2008), pp. 18-35
17. MASAKU J., Vol de concentrés de cuivre : M. Paul Fortin face à la conspiration du vol des concentrés de cuivre à Kolwezi *in* Mwana Shaba, n°473, octobre-novembre-décembre 2006
18. MINANI BIHUZI R., La problématique des ressources minières en RDC : état de lieux et perspectives *in* Congo-Afrique, n°417, septembre 2007, pp.508-518
19. MINANI BIHUZO, 1990-2007, 17 ans de transition politique et perspectives démocratiques en RD Congo, CEPAS/RODHECIC, 2008
20. Ministère des Mines de la RD Congo, Rapport des travaux II : partenariats conclus par la GECAMINES, Commission de revisitation des contrats miniers, Kinshasa, novembre 2007
21. Ministère du Portefeuille, Une nouvelle vision du portefeuille de l'État *in* La lettre du portefeuille, n°00, 2007
22. MUTAMBA LUKUSA G., Congo-Zaïre : la faillite d'un pays, Paris, L'Harmattan, 1999
23. NGOIE TSHIBAMBE G. et KABIKA ETOBO C., Les relations sino-africaines : entre l'espoir et les controverses, *in* Congo-Afrique, n°417, septembre 2007, pp. 599-619
24. NIZA, L'État contre le peuple : la gouvernance, l'exploitation minière et le régime transitoire en RD Congo. Institut néerlandais pour l'Afrique australe (NiZA) et le service d'information d'International Peace (IPIS), Amsterdam, 2006
25. ONU, Rapport du Groupe d'experts sur l'exploitation des richesses naturelles de la RD Congo, New York, 12 avril 2001
26. TREFON T. et PETIT P. (dir.), Expériences de recherche en République démocratique du Congo : Méthodes et contexte, Bruxelles, Université Libre de Bruxelles, 2006
27. TSHILOMBO wa NSHIMBA, Plaidoyer pour le troc : des actifs à valeur externe de l'accroissement des actifs à valeur interne, *in* Congo-Afrique, n°417, septembre 2007, pp. 583-597
28. TSHINGOMBE MULUBAY F., Les dimensions économique-financières du contrat de Gouvernance (mars-décembre 2007) : défis et perspectives, *in* Congo-Afrique, n°417, septembre 2007, pp. 519-532
29. WILLAME J.-C., L'odyssée KABILA : Trajectoire pour un Congo Nouveau ? Paris, Karthala, 1999



"Nous pouvons intellectuellement construire une nouvelle Afrique. Nous avons des créateurs porteurs, surtout au niveau des industries culturelles. Nous avons les chercheurs, les inventeurs, les producteurs, les créateurs sur le plan de la musique, de la danse, des arts plastiques, du théâtre, de la vie en commun, de la convivialité, de la prise en charge des plus faibles, du management originel de l'environnement, du rapport à la santé et à la mort, aux ancêtres, de l'amour, de la gestion des conflits..." (Joseph KI-ZERBO, À quand l'Afrique ?, entretien avec René HOLENSTEIN, éditions de l'Aube, 2003, p. 182).

"Debout, Congolais, unis par l'effort"

Les laïcs chrétiens congolais s'impliquent dans l'avenir de leur pays

NDLR : le 25 avril 2009 à Louvain-la-Neuve, dans le cadre du Forum national des Chrétiens congolais (Kinshasa, 4-10 mai 2009), Mgr Fulgence MUTEBA, évêque de Kilwa Kasenge (Katanga, RD Congo), a donné un exposé dont le texte est repris ci-après.

Introduction

L'histoire contemporaine de la RD Congo ressemble, à plusieurs égards, à une "aventure ambiguë", pour parler comme Cheik Hamidou KANE. Elle est faite non seulement des hauts et des bas, mais aussi d'innombrables surprises et soubresauts insolites. Le déclenchement de la récente guerre, dite de NKUNDA, et la façon dont elle s'est soldée sont l'illustration parfaite de cette histoire étrange où sont mêlés les drames les plus insupportables et les revirements les plus inattendus ; le tout sur fond d'un jeu d'alliances éphémères à l'intérieur même du Congo et dans la sous-région.

Cette histoire est aussi faite de luttes d'intérêts économiques non négligeables. À cet égard, de par son potentiel économique et sa position géostratégique en Afrique, la RD Congo, on ne le dira jamais assez, est le théâtre d'un choc d'intérêts où se livre quotidiennement la bataille de la conquête de la "deuxième indépendance", comme a écrit récemment la journaliste belge Colette BRAECKMAN. Ils sont nombreux les faits qui démontrent la marche chancelante de ce pays situé au cœur du continent africain et dont la plus parfaite image se résume, selon le génie romanesque de Valentin-Yves MUDIMBE, dans l'expression "bel immonde".

De nos jours, il existe, sur le Congo, une littérature abondante, pléthorique même, plaçant ce pays au cœur de l'actualité dans les médias. Je ne veux pas prendre le risque d'oser une classification systématique. Je constate, cependant, qu'il y a *trois courants* qui s'affrontent et flottent au-dessus d'un mât qui, lui, est difficile à définir comme tel.

Un premier courant est, lui, critique, voire virulent contre le régime actuel. Selon ce courant, il n'y a rien de bon qui se fait en RD Congo. Le pays va mal, très mal même. Et comme solution, ce courant tend à faire croire qu'il faut remplacer purement et simplement les autorités et les institutions actuelles.

Un deuxième courant est beaucoup plus favorable au régime en place. Il soutient les efforts actuels pour le redressement de la nation et exalte l'espoir d'un Congo meilleur, notamment à travers le fonctionnement des institutions démocratiques et la réalisation des cinq chantiers. Pour lui, le Congo a arrêté sa descente aux enfers. Il essaie de remonter la côte, non sans difficultés certes, mais avec une détermination irréversible.

Un troisième courant, enfin, se situe entre les deux. Tout en soulignant les efforts réellement accomplis, il demeure critique vis-à-vis de certaines erreurs, de la léthargie et des faiblesses des autorités actuelles. Ce courant n'exclut pas des lendemains meilleurs, pour lesquels toutefois il pose certaines conditions. Ni partisan, ni opposé au régime en place, ce courant qui clame son autonomie vis-à-vis des deux précédents, s'efforce d'être, avec le plus de réalisme possible, au service du Bien commun congolais.

En dehors de ces trois courants, il existe, notamment sur internet, une foule de rumeurs et de prophéties mondaines où se mêlent, illusions, contre-vérités, propagande, haine, injures, rancœurs, démentes d'exilés, souvenirs d'un eldorado imaginaire, ou encore divers symptômes de la nostalgie d'un paradis perdu.

Sur ce fond, je me propose, comme on m'a demandé de le faire, de réfléchir avec vous sur une façon de consolider la démocratie en RD Congo, en focalisant mon attention sur le rôle des catholiques laïcs qui se proposent de se réunir en forum national à Kinshasa.

Sachez que je ne suis pas un spécialiste des questions politiques de la RD Congo. Non. Mais je suis, par contre, un acteur de la base, un témoin et un observateur de la société congolaise. En effet, fort de ma petite expérience de pasteur, je vais tenter de prendre du recul par rapport aux opinions les plus courantes, pour essayer, en toute sincérité et sans prétentions, de pénétrer au cœur des enjeux réels en cause pour un décollage définitif de ce grand pays africain. Aussi je tiens à préciser que, bien que membre du Comité permanent de la CENCO, c'est plutôt à titre personnel que je m'exprime. On constatera, cependant, que je me situe dans la ligne de ce qu'a toujours défendu l'épiscopat congolais depuis l'accession de la RD Congo à l'indépendance.

Mon *point de vue* est fort modeste. Je préfère vous dire tout de suite qu'il se base sur un acteur de la scène congolaise qui, depuis l'indépendance, n'a pu jouer que faiblement le rôle que l'on attend de lui : le peuple congolais. Plutôt que de passer le temps à blâmer les autorités en place qui, comme on sait, ont sans doute une part de responsabilité dans le drame congolais, je suis convaincu que ce peuple a des " clés " en mains qu'il n'utilise pas encore suffisamment ou qu'on l'empêche d'utiliser... Mon *hypothèse* est que si on l'aide à bien jouer son rôle dans notre jeune démocratie, si on le forme, on l'encadre et on l'accompagne, bien des choses peuvent changer rapidement, au profit de tout le monde. Là résident, entre autres, les défis du laïcat chrétien et de la solidarité internationale.

Mon propos s'articule autour de *quatre points*. Dans le premier, je vais essayer de commenter, de manière subjective, le " debout, congolais, unis par

l'effort ". Dans le deuxième point je m'efforcerai de dégager le dynamisme contenu dans ces paroles sacrées dans le contexte actuel de la RDC. Je réfléchirai sur l'aujourd'hui du " debout, congolais, unis par l'effort ". Dans un troisième point, je me pencherai sur le rôle des laïcs dans la renaissance du Congo. Quatrièmement, enfin, je donnerai mon point de vue sur la solidarité autrement.

Deux paroles sacrées

"Debout Congolais"

"Debout Congolais" est une parole qui retentit avec une résonance exceptionnelle dans les oreilles des Congolais. C'est, à la vérité, une parole sacrée, mais toujours d'actualité. Ces premiers mots de notre hymne national sont un cri de mobilisation sociale, une affirmation de l'identité congolaise authentique qu'il faut situer dans le contexte de la fin de la colonisation. En effet, il s'agit d'une invitation lancée au peuple congolais, désormais débarrassé du joug de la colonisation, à retrouver sa dignité, son honneur et son prestige comme peuple.

Au début des années soixante, aucune autre image ne pouvait paraître plus éloquente que celle d'un peuple debout. La position debout est l'expression de la volonté populaire de bâtir ensemble un pays économiquement fort et politiquement stable. Le "debout Congolais" est donc le rêve que le peuple avait hâte de traduire en réalité, mais que les troubles de l'indépendance et la longue dictature sont venus briser.

"Debout Congolais" est aussi l'expression de la prise en mains du destin de tout un peuple. Cette expression traduit, en effet, la volonté de prendre en charge la destinée de toute une nation. C'est l'affirmation de l'appartenance à un pays dont il faut continuer à assurer la construction avec la sueur propre du front des peuples autochtones. Au fond, c'est une invitation au travail, à toujours partir de l'avant.

Par ailleurs, le "debout Congolais" est l'expression de la foi en l'avenir. En effet, l'accession du Congo à l'indépendance avait été considérée par les Congolais comme un moment d'espoir. Il s'agit de l'espoir pour bâtir un grand pays au cœur du continent africain. C'est cette foi en un avenir radieux et prospère qui a suscité tant d'espoir et de joie. Et il fallait que le peuple soit debout pour bâtir ce pays tant rêvé.

"Unis par l'effort"

Un peuple debout, mais divisé et abattu ne saurait bâtir un pays. C'est pourquoi, traduisant les sentiments profonds et les aspirations fondamentales de la population congolaise des années soixante, les compositeurs de notre hymne national ont mis l'accent sur l'unité dans l'effort. Il importe ici de souligner la notion d'unité d'abord et, ensuite, celle de l'effort.

L'unité dont il est question est celle réunissant tout le peuple congolais, c'est-à-dire toutes les provinces du Congo, toutes les tribus, toutes les associations et tous les partis politiques confondus. Elle rappelle le rassemblement de tous les Congolais, de nature à dépasser les émiettements nés peu avant l'indépendance.

Il s'agit aussi de l'unité pour protéger cet héritage des ancêtres qu'est le Congo, mais tout aussi bien l'unité pour agir ensemble. Les lendemains de l'indépendance révéleront le caractère prémonitoire de cet appel à l'unité.

Quant à l'appel à un effort commun, il s'est imposé dès le départ. Beaucoup de Congolais, en effet, étaient conscients qu'assumer le destin d'un Congo indépendant n'était pas une mince affaire. C'est pourquoi, un appel à l'effort à tous les niveaux et dans tous les secteurs de la vie nationale était plus qu'indispensable pour dissiper les illusions. Il s'agit de cet effort collectif pour conquérir l'indépendance d'abord ; ensuite de préserver cette indépendance ;

et enfin, de bâtir une nation congolaise prospère.

"Unis par l'effort" est un sévère avertissement à tous les Congolais, selon lequel l'accession du Congo à l'indépendance augure une dynamique du travail qui exige un effort collectif constant...

Comme on peut le constater, ces paroles de l'hymne national du Congo renferment une espèce de "mémorial" dont la valeur sacrée est manifeste. Mais par delà cette dimension indéniable, ces paroles sont porteuses d'un dynamisme d'une actualité brûlante.

L'actualité du "debout, Congolais, unis dans l'effort" dans le contexte actuel de la RD Congo

Point n'est besoin de décrire la situation actuelle du Congo dans les détails pour se rendre compte à quel point ces paroles sacrées de notre hymne national résonnent encore plus fort. Avant d'en dégager le dynamisme dans le contexte actuel, il importe de faire quelques remarques, trois précisément, en regard de l'agitation politique depuis la fin des élections.

Remarques préliminaires

En dépit de la tenue d'élections démocratiques, à la surprise de tous, la démocratie demeure fragile en RD Congo. D'une part, il y a des avancées notables et indéniables comme par exemple la paix sur une étendue de près de 95% du territoire national, le fonctionnement des institutions démocratiques, le rétablissement progressif de l'autorité de l'Etat sur toute l'étendue du territoire national, le vote de plusieurs lois, la reconstruction sous la bannière des cinq chantiers, la liberté d'expression, etc. A côté de ces points positifs, il y a, hélas, des zones d'ombres nécessitant que les autorités publiques redoublent d'efforts : l'économie est loin d'être stable, la dépréciation monétaire, depuis l'avènement de la crise financière

mondiale, les tensions sociales se multiplient, les tentatives de la prise du pouvoir par les armes refont de temps en temps surface, la dégradation des infrastructures, etc. La liste est longue.

Face à cette situation dont tout le monde est conscient, beaucoup de gens inventent de solutions allant des plus absurdes aux plus déconcertantes. Les éléments puisés dans les trois courants dont j'ai parlé plus haut en témoignent avec éloquence. Pour les uns, en effet, il faut purement et simplement remplacer le pouvoir et les institutions en place, suivre en quelque sorte le schéma de Madagascar, dont on sait les faiblesses. Pour les autres, il faut ouvrir des négociations, inclure les candidats malheureux aux élections dans les rouages du pouvoir pour contenter tout le monde. D'autres préconisent la voie de la violence pour conquérir le pouvoir, tandis que d'autres pensent qu'il faut suivre l'ordre constitutionnel et consolider la démocratie.

Sur ce fond, trois remarques me semblent devoir s'imposer dans le cadre du " debout congolais unis par l'effort ".

- Paris n'a pas été bâti en un jour...

A mon avis, beaucoup de Congolais pensaient que les élections seraient une panacée. Erreur monumentale aux conséquences néfastes ! Je comprends qu'ils soient déçus que rien ou presque n'a changé depuis leur tenue. Ils ont oublié de se mettre debout et d'être unis dans l'effort. La démocratie, tout comme la prospérité d'un pays, doit être consolidée par des efforts collectifs, jour après jour. Elle n'est pas une manne, un cadeau à recevoir bonnement et calmement. Elle doit être conquise au prix de l'effort. Et cela prend du temps, car Paris n'a pas été bâti en un jour...

- La balle dans le camp des communautés de base

Pour moi, étant donné que des institutions démocratiques sont là, il faut

maintenant une révolution au Congo. Non pas une subversion de trop qui risquerait inutilement d'allonger le nombre de nos morts, déjà très élevé, mais une révolution pragmatique d'en bas pour bouger et faire bouger les choses. Il s'agirait de former, d'encadrer et de conduire les communautés des citoyens à jouer le rôle qui est le leur dans une démocratie, à savoir notamment demander des comptes aux élus et aux gouvernants, s'impliquer dans la gestion de la chose publique, payer les taxes et les impôts et exiger que soit publié à quoi ils ont servi, influencer sur la marche des institutions étatiques depuis la base jusqu'au sommet, combler les lacunes de l'Etat en réalisant des travaux d'utilité communautaire, etc. Bref, il s'agit d'utiliser les clés dont j'ai parlé plus haut.

- Tous obligés de changer

Dans les circonstances actuelles, il paraît évident que le seul changement des hommes dont les têtes ne nous plaisent pas n'est pas suffisant. On l'a toujours fait et ça n'a rien donné ! Ce qu'il faut changer, c'est la façon de concevoir le fonctionnement même de l'Etat et de la démocratie et redéfinir le rôle de chacun en leur sein. L'Etat est une affaire de tous. Il faut, dès lors, que tous, gouvernants et gouvernés changent. Aux gouvernants, il importe de rechercher le bien commun et de répondre aux aspirations de la population. A celle-ci de s'impliquer dans la gestion des biens publics, de contribuer à la consolidation de la démocratie et de donner sa part dans la construction d'un Etat démocratique. Pour y parvenir, il faut que tous se mettent debout et soient unis dans l'effort ; sans quoi on ne cessera de tourner en rond.

Être debout aujourd'hui

Plus que jamais, il est temps pour les Congolais de se mettre debout. En effet, dans la perspective de reconstruire le pays, il est impérieux que les gouvernants et les gouvernés s'engagent, sans trop tarder, dans une dynamique nouvelle, celle de se mettre tous debout.

D'une part, les gouvernants et les gouvernés doivent établir les liens de *confiance mutuelle*, pour reconstruire la nation. La haute hiérarchie du pays doit servir véritablement le Bien commun, éradiquer la corruption et incarner un pouvoir qui soit réellement au service de la population. Etre debout signifie pour eux accomplir les fonctions régaliennes de l'Etat, sécuriser les personnes et leurs biens, faire fonctionner convenablement les institutions étatiques et défendre les intérêts du peuple congolais, sans complaisance. Les autorités publiques doivent donner le bon exemple de personnes qui travaillent réellement pour le bien de tous, dans la transparence, le souci du développement et des plus démunis. Elles ne doivent pas donner l'impression d'abandonner le peuple, comme si elles ne sont là que pour leurs intérêts. Elles doivent éviter l'extravagance, l'impunité, le pis aller, le clientélisme, etc. et être soucieuses de faire respecter les lois de la République.

Pour sa part, la population doit s'impliquer dans la gouvernance participative, le contrôle de la gestion des institutions, à partir des entités locales jusqu'aux instances supérieures. A cet égard, les prochaines élections locales et communales sont une chance pour accroître cette implication du peuple dans la gouvernance collective. A mon avis, pour y parvenir, il faut que la population exerce son indifférence qui la cantonne dans des critiques qui, bien que souvent fondées, paraissent comme un coup d'épée dans l'eau. Il lui faut sans doute éviter de se perdre dans des distractions collectives comme une religion "opium du peuple" que distillent certaines sectes, des émissions de radio télévisées n'ayant rien ou presque d'éducatif, mais répandant une culture de la peur et de l'évasion dans le monde de l'au-delà, ou encore des jeux à n'en plus finir qui la maintiennent dans l'ignorance des vrais enjeux de développement et d'une démocratie constructive.

Le peuple doit aussi éluder le défaitisme collectif qui maintient de

milliers de citoyens inactifs face à leurs responsabilités pour changer leurs conditions de vie. Il est, en effet, navrant de constater que la population congolaise s'habitue à démissionner devant ses responsabilités en comptant toujours sur les étrangers. Cela se remarque aussi bien au sein de l'armée que dans plusieurs secteurs de la vie nationale. Et pourtant, elle doit se mettre debout, s'informer sur ce qui se passe et faire entendre sa voix pour que les choses changent dans le bon sens. Au lieu de se mettre debout, hélas, notre peuple offre la peur, la danse, les réjouissances à n'en plus finir, voire même la superficialité.

Dans cette perspective, on attend d'un peuple debout qu'il interpelle ses dirigeants et ses élus sur leurs responsabilités dans la marche de la société. Ce n'est pas cela qu'on observe sur terrain. Par contre, on constate une complaisance affligeante au nom de l'appartenance ethnique ou du parti politique. Le silence de la majorité du peuple sur le déséquilibre entre les salaires des députés et sénateurs, par exemple, et ceux des fonctionnaires, en particulier des enseignants, notamment, illustre cette démission collective du peuple. Comme personne ne conteste ces émoluments injustifiés des élus, ceux-ci continuent d'en bénéficier calmement et s'autorisent même à revendiquer une hausse salariale, au grand dam d'une opposition qui s'en réjouit sans tintamarre.

Être unis dans l'effort aujourd'hui

L'unité dans l'effort suppose avant tout l'union du peuple au sein d'une même nation. C'est un paradigme de l'unité nationale que le peuple a défendu avec bravoure en s'opposant farouchement et héroïquement à toutes les tentatives de balkanisation du pays. Cette unité du peuple au sein d'une même nation est un atout à défendre à tout prix, malgré les sirènes discordantes issues de certains milieux étrangers.

Debout, le peuple congolais doit ensuite défendre cette unité du Congo à travers le réapprentissage du sens du travail, d'un travail bien fait qui donne satisfaction et permet de gagner honnêtement sa vie. Au lieu de se laisser entraîner dans la paresse, la corruption, l'amour des raccourcis et de ce qu'on appelle là-bas la "coopération", qui n'épargne pas le secteur de l'éducation, le peuple congolais doit se mettre au travail et s'imprégner du goût de l'effort. Il s'agit d'un effort qui récompense et produit des changements des conditions de vie ; un effort qui engendre la croissance et est considéré comme une vertu motrice du développement.

Sur ce point, le Congo dispose d'une main d'œuvre de grande valeur. On s'étonne que cette main d'œuvre ne soit pas valorisée. Là où elle peut servir, on est choqué de constater qu'on compte sur l'aide extérieure. Il existe pourtant des secteurs de la reconstruction que cette main d'œuvre locale peut bien combler, comme par exemple les travaux champêtres, les ouvrages d'intérêt communautaire, la sécurisation des quartiers, le débouchage de caniveaux, la propreté des villes et cités, le cantonnement manuel sur nos routes, etc. A cause de la démission des autorités publiques dans leur rôle de mobiliser le peuple autour des intérêts communautaires, et sans doute aussi par manque de volonté politique de la part des gouvernants et par carence de la confiance du peuple en ses dirigeants, cette main-d'œuvre si disponible est laissée de côté.

"Unis dans l'effort" ne doit pas être un simple slogan, mais une dynamique vitale à laquelle toute la population doit adhérer avec enthousiasme. C'est un enjeu de taille pour le redressement de la nation.

Il faut une révolution pragmatique d'en bas

Fort du "debout, congolais, unis dans l'effort", je préconise une révolution pragmatique d'en bas. J'entends par là un changement profond par la population,

dans sa façon de jouer concrètement son rôle dans la consolidation de la démocratie en RD Congo, le fonctionnement de nos institutions politiques et économiques, à commencer par ce qui se passe dans son propre entourage.

Au lieu de se limiter à être consultée à travers les urnes et de se transformer par la suite en spectatrice qui ne cesse de souffrir et de se plaindre, la base, c'est-à-dire la population congolaise, doit finalement jouer convenablement le rôle constitutionnel qui est le sien dans notre jeune démocratie et non pas continuer à laisser les gouvernants se battre seuls ou tâtonner dans la construction de la nation congolaise à la lumière des orientations politiques qu'ils ont eux même élaborées, ou à coup d'aides extérieures, sous la pression humiliante des institutions étrangères. Il lui revient aussi de se prononcer collectivement non seulement sur les orientations politiques des gouvernants, mais aussi sur les oukases de la communauté internationale et, en l'occurrence, des institutions de Bretton Woods, dont on sait que le jeu politique et économique ne garantit pas toujours les intérêts locaux.

La révolution pragmatique d'en bas est non seulement une philosophie concrète de la prise des responsabilités collectives du peuple dans l'édification d'une nation démocratique, mais aussi un ensemble d'initiatives pratiques locales de la prise en charge de la population aux plans politique, économique, social et culturel.

Elle se veut pragmatique dans la mesure où elle n'est pas l'application d'une quelconque théorie inventée sous je ne sais quels cieux, mais une manière concrète d'agir localement et démocratiquement, de façon responsable, à partir des réalités en présence, en vue du bien commun.

En fin de compte cette révolution est une dynamique collective du peuple,

capable de l'habilitier à s'assumer de manière responsable et efficace dans l'évolution démocratique de notre pays. Elle procède par quatre étapes : organiser le peuple, l'informer, le former et le conduire à agir de manière démocratique et responsable. Chacune de ces étapes exige un travail de fond fort contraignant.

Rôle du laïc dans la dynamique d'un Congo debout ...

Le concile Vatican II, puis l'Exhortation post-synodale *Christi fideles laici*, tout comme le *Catéchisme de l'Eglise catholique* ont défini assez clairement le rôle des laïcs dans l'édification de nos sociétés. On ne le dira jamais assez, au contraire de leurs partenaires clercs, les laïcs sont établis champions de la gestion du temporel.

Fort de cette substance doctrinale et des orientations pastorales définies par les évêques de la RD Congo, il est heureux de constater que les laïcs congolais soient déterminés à s'impliquer sérieusement dans l'avenir de notre pays. Cette initiative louable ne peut qu'être saluée par toute personne de bonne volonté.

Je me propose de faire quelques suggestions pour éviter qu'une telle initiative qui, du reste a été accueillie chaleureusement par le Comité permanent de la CENCO, ne reste pas sans lendemains ou ne nourrisse certaines illusions. Mon propos s'inspire de ce que j'ai moi-même expérimenté pendant l'exécution du programme épiscopal d'éducation civique et électorale, dont j'avais été coordonnateur avant la tenue d'élections de 2005. Je tire aussi des leçons à partir de certaines situations sociopolitiques en Amérique du sud, à Madagascar et dans certains pays africains.

Un ferment dans la pâte

Les laïcs chrétiens sont d'abord et avant tout une " crème " de l'Eglise dans la société. C'est à eux que revient la responsabilité de transformer le monde à

la lumière de l'Evangile. Témoins du Christ au cœur même du monde, ils sont appelés à être le ferment chrétien dans la pâte humaine.

Dans cette perspective, il est prophétique que les laïcs de la RD Congo prennent conscience de leurs responsabilités en tant que chrétiens, pour peser de tout leur poids dans l'avenir de la nation. Cette initiative suppose une prise de conscience de *trois choses*.

D'une part, il me semble qu'ils ont réalisé que, depuis l'accession de notre pays à l'indépendance, les laïcs, catholiques ou autres, n'ont pas fait prévaloir leur appartenance au Christ, non pas pour transformer le Congo en un " empire chrétien ", mais pour en faire une société démocratique, juste, transparente et respectueuse de droits humains et des libertés citoyennes. Bien que majoritaire dans les structures de l'État, ils n'ont pas souvent agi en chrétiens, mais en politiciens congolais réputé cupides, corruptibles, paresseux, jouisseurs, sans scrupule, destructeurs du bien public, malhonnêtes... et j'en passe.

D'autre part, les laïcs congolais réalisent qu'avec eux, un autre Congo est possible et réalisable, même dans les conditions difficiles du moment. Il s'agit de ce Congo qui doit rompre avec le cycle de la misère, de la corruption, de l'instabilité politique, de l'insécurité, de guerres à répétition, etc. Un Congo qui doit faire profiter sa population des dividendes de ses ressources naturelles, doit briller au cœur du continent africain, économiquement fort et prospère, etc.

Enfin, bien que tard, les laïcs congolais, catholiques et d'autres confessions religieuses, réalisent que, réunis et organisés autour d'un idéal commun de consolider la démocratie en RD Congo, ils constituent, à n'en point douter, une force qui s'est toujours ignorée, mais qui peut encore agir pour le bien des populations congolaises. Mais comment une telle force peut-elle se consolider et s'imposer ?

Animateurs de la révolution pragmatique d'en bas

Nul n'ignore que les laïcs congolais ont souvent de sérieux problèmes dans leurs organisations. C'est en tout cas l'impression qu'ils donnent depuis les années soixante. Il suffit, pour s'en convaincre, de voir comment fonctionnent les partis politiques, les organisations de la société civile et les associations socioculturelles. La plupart sont des sanctuaires de querelles intestines perpétuelles, des "faits privés", ou n'existent que de nom. L'opportunisme, le jeu d'intérêts, la lutte pour le leadership, le clientélisme, la corruption, la mauvaise organisation, la malhonnêteté et autres fléaux du même genre y règnent en maîtres. Devant le pouvoir et l'argent, beaucoup de compatriotes laïcs succombent sans trop de résistance. Le forum de Kinshasa proposera, sans doute, de nouvelles pistes de solution pour surmonter ces faiblesses. Mais je prends tout de même le risque de proposer autre chose.

Pour moi, afin de les voir bien jouer leur rôle dans le Congo d'aujourd'hui et celui de demain, les laïcs doivent s'engager dans la révolution pragmatique d'en bas et en être des animateurs. Avant toute entreprise d'envergure politique au Parlement ou au Gouvernement, il me semble utile que les laïcs fassent preuve d'engagement au niveau de la base et se mettent à l'école de la révolution pragmatique. Je propose qu'ils soient les animateurs de cette révolution, à travers les quatre étapes décrites plus haut.

Ils doivent *organiser la base*, c'est-à-dire lui permettre d'avoir des structures d'activités, de cercles de discussions et des instances de dialogue qui soient crédibles. Il s'agit là d'introduire non seulement le mouvement associatif, mais aussi toutes formes d'organisations selon les besoins locaux.

Ils s'efforceront de donner une *information* adéquate aux populations, en développant leur curiosité et leur sens

critique. A cela s'ajoute le souci de faire acquérir une *capacité* à examiner les situations, à partir des grilles d'analyse appropriées, en vue de conduire à des solutions durables aux vrais problèmes en cause.

Sur cette base, ils *formeront* le peuple, l'habiliteront à se prendre en charge, à s'impliquer dans la gestion de la cité, à jouer le rôle qu'on attend de lui dans une démocratie, à agir et réagir démocratiquement, etc. Ils l'initieront aussi à résister à la manipulation, à la dictature, à la démission face aux problèmes de société, etc.

C'est à eux aussi que revient la responsabilité de conduire la population à la maturité démocratique, à poser des gestes responsables qui soient de nature à faire avancer la démocratie et d'amener au développement.

Ayant ainsi été à l'école de la révolution pragmatique d'en bas, les laïcs qui le désirent peuvent se présenter aux élections et continuer à promouvoir cette révolution. On constatera que je propose un schéma qui est aux antipodes de la pratique habituelle en RD Congo. Mais les laïcs eux-mêmes ont plusieurs défis à relever.

Cinq défis du laïcat catholique

L'histoire du Congo depuis son accession à l'indépendance est pleine de leçons quant à l'engagement sociopolitique de l'Église en politique. A cela s'ajoute les leçons qu'il faut tirer de l'expérience d'engagement en politique active au Congo Brazzaville, au Nicaragua, en Haïti et au Sénégal, pour ne citer que ces quelques exemples. Dans l'esprit de la CENCO, une chose me paraît évidente : dans les circonstances actuelles, quoiqu'en pensent certains chercheurs, il n'est pas question, pour les évêques du Congo-Kinshasa, d'autoriser les clercs, moins encore les évêques, à s'impliquer dans la politique active et se bousculer avec nos laïcs dans les institutions politiques. Il n'est pas non

plus question, pour le moment, de créer un parti politique catholique. Nous pensons unanimement que cette tâche est dévolue aux laïcs. Mais ceux-ci doivent tout de même relever cinq défis pour un engagement efficient :

- *Sevrage obligé vis-à-vis du clergé et de la hiérarchie de l'Église locale*

Un engagement efficient des laïcs dans la consolidation de la démocratie nécessite, pour nos laïcs, un sevrage obligatoire et obligé vis-à-vis du clergé et de la hiérarchie ecclésiale. En effet, fort de la richesse de l'enseignement de l'Église, en particulier de Vatican II, les laïcs doivent apprendre à s'organiser eux-mêmes, sans rechercher à tout prix le parapluie des membres du clergé et de l'épiscopat. Par delà la fidélité à une doctrine issue d'une expérience millénaire, je trouve qu'il n'est pas normal qu'on prétende avoir formé un laïc qu'on estime adulte, tout en exerçant d'une façon ou d'une autre une certaine directivité dans ses activités sociopolitiques. A moins qu'il s'agisse d'une aumônerie spirituelle, tout ce que le clergé et la hiérarchie peuvent faire, c'est d'apporter ses encouragements aux initiatives laïques estimées pertinentes, utiles aux intérêts du peuple congolais et de nature à faire avancer la démocratie.

- *Alliance avec les laïcs des autres confessions religieuses et avec des organisations laïques*

Pour une action efficace des laïcs catholiques en politique, il est utile de *faire alliance* non seulement avec les laïcs d'autres confessions religieuses ayant fait preuve de leur autonomie vis-à-vis des partis politiques et des autorités publiques, mais aussi avec des organisations laïques ayant un impact réel dans la société. Cette alliance, bien que risquée, mais nécessaire, doit se faire *dans l'autonomie* à cause des nuances doctrinales bien évidentes. Elle doit être fondée sur un *partenariat sanctionné par un protocole d'accord* précis et clairement défini. Pendant l'exécution du programme

d'éducation électorale de la CENCO, une telle alliance entre l'Église catholique et les confessions religieuses en RD Congo a produit de bons résultats sur terrain. Il est bon que des alliances soient également conclues avec des organisations semblables à travers le monde.

- *Soigner son image et jouer un jeu honnête*

L'expérience prouve que certains laïcs catholiques proches de la hiérarchie ecclésiale et du clergé - mais pas tous heureusement - ne jouent pas toujours un jeu honnête quand ils disent s'engager en politique au nom de leur foi. L'histoire démontre qu'il s'agit parfois soit *de loups dans la bergerie*, qui sont au service d'idéologies peu orthodoxes ; soit de *taupes* qui se servent des institutions de l'Église pour être propulsés dans les sphères de la politique, ou encore d'aigris ayant échoué aux élections qui se servent ostensiblement de leur foi catholique *pour gagner ce qu'ils ont perdu par les urnes*. En règle générale, une fois au pouvoir, ceux qui ont réussi ce jeu malhonnête rompent généralement les relations avec la hiérarchie de l'Église et le clergé. Ils prennent une distance suspecte et finissent, hélas par être rattrapés par l'histoire. Les exemples récents de Haïti, de Madagascar et d'ailleurs en Amérique latine sont fort éloquents à cet égard.

- *Concevoir la politique autrement*

Il est utile que les laïcs catholiques engagés en politique en exaltant leur foi chrétienne *donnent une autre image de la politique*. Par leur façon d'agir, ils doivent éviter de faire croire que la politique est l'art de mentir, de faire des promesses fallacieuses, de ne pas tenir aux engagements consentis, de ne pas respecter sa signature... comme on le constate hélas partout en Afrique noire. A la lumière de l'enseignement social de l'Église et par obligation de conscience, ils doivent absolument démontrer que loin de tout cela, la politique revêt une certaine *noblesse*. C'est la *forme la plus haute de la charité*, un service au peuple et non une

occasion d'enrichissement illicite au détriment des intérêts communs du peuple.

- Afficher une certaine constance dans l'action, faire preuve de sérieux

Un dernier défi à relever est de faire preuve de constance et de sérieux dans l'engagement. Trop d'organisations politiques en Afrique subsaharienne sont minées par les querelles de chapelles, les déchirements dramatiques, les divisions, les alliances éphémères qui se font et se refont au gré d'intérêts partisans et égoïstes. Pour préserver leur identité catholique et marquer une certaine différence avec les spectacles déplorables que nous offre la scène politique africaine, il est important que les laïcs catholiques engagés en politique pour faire prévaloir les valeurs chrétiennes donnent *un témoignage édifiant* de constance, de cohésion et de fidélités aux idéaux de leur action.

Voilà ce qui me paraît être les défis majeurs d'un engagement sérieux des catholiques laïcs en politique dans le contexte actuel du Congo. Un tel engagement ne peut se passer de la solidarité.

Solidarité autrement pour un Congo debout

Le caractère exceptionnel de la rencontre d'aujourd'hui est qu'elle est placée sous le signe de la solidarité. De celle-ci, il faut dire un mot avant de conclure.

La solidarité belge, une chance pour le Congo

Quoique l'histoire des relations politiques entre la Belgique et la RD Congo soit faite de hauts et de bas, l'amitié et la solidarité de nos deux peuples sont toujours demeurées intactes. C'est dire qu'une histoire commune si féconde ne peut être effacée ni par les querelles politiques occasionnelles, ni par les humeurs de certains de nos dirigeants

politiques de part et d'autre. Aussi, en empruntant le style de l'Évangile, je suis porté à croire sans aucun risque que rien ne pourra séparer l'amour que la Belgique porte au Congo et vice versa. A cet égard, qu'elle s'exprime à travers la coopération bilatérale ou l'appui financier des organisations religieuses ou des ONG belges à leurs homologues de la RD Congo, cette solidarité demeure une chance pour le Congo. Elle réussit à raviver des secteurs vitaux longtemps condamnés à la disparition, sans tintamarre, mais avec une détermination manifeste. Les exemples sont légion pour qu'il soit nécessaire de les citer ici. Mais qu'il me soit permis de dire qu'il faut la conduire autrement.

Solidarité autrement

Sans vouloir m'éloigner du sujet qui m'occupe, je pense sincèrement que la solidarité doit être conduite autrement. Il est heureux, sur ce point, que l'on parle de plus en plus de *l'efficacité de l'aide* accordée aux pays de l'hémisphère sud. Je nourris l'espoir que cette évaluation combien nécessaire produira des changements tant attendus de part et d'autre.

Brièvement, du côté des donateurs, la solidarité doit être sincère, conduite dans le respect mutuel, sans empiéter sur la souveraineté du peuple congolais. Du côté congolais, elle nécessite une gestion transparente, conforme aux règles de la bonne gouvernance. Tout malentendu la concernant doit être réglé dans le respect des uns et des autres, sans la moindre volonté d'humilier qui que ce soit.

En outre, cette solidarité doit *viser les secteurs vitaux de nature à permettre, dans les meilleurs délais, une autosuffisance du peuple assisté*. Dans cette perspective, il est clair que l'on doit envisager rapidement que cette solidarité soit *efficace* et *efficiente*, pour permettre aux bénéficiaires de sortir le plus vite possible du statut d'assistés, dont on sait qu'il est, à la longue, humiliant. Bien évidemment, c'est au peuple assisté de

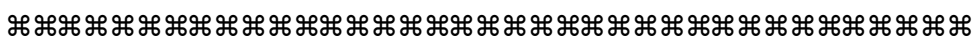
mettre les bouchées doubles pour en sortir, mais avec l'appui, si nécessaire, des partenaires en solidarité.

Solidaires contre le nouvel ordre mondial

Enfin, pour être autrement, la solidarité entre nos deux pays doit aussi viser à changer les règles de jeu qui président actuellement au nouvel ordre économique mondial, dont on sait pertinemment bien qu'il n'est guère favorable au développement des nations du sud. Nonobstant le fait que des efforts doivent être fournis dans les pays du sud, notamment en RD Congo pour éradiquer la corruption, le gaspillage des ressources et la gabegie financière, je crois dur comme fer que les lois économiques qui régissent les rapports économiques entre d'une part nos pays pauvres et, d'autre part les nations riches et les institutions financières internationales doivent être *modifiées* pour une égalité des chances dans la course au développement.

Je vois là un *champ de collaboration* entre les laïcs du nord et ceux du sud pour faire entendre la voix des sans voix qui subissent les conséquences néfastes de cet ordre économique injuste. C'est un secteur de collaboration et de solidarité qui mérite, à mon avis la plus grande attention. En termes clairs, je souhaite que les laïcs belges et congolais se liguent avec les ONG ainsi que les Eglises pour livrer bataille contre les mesures suicidaires qui mettent nos pays du sud à genoux, malgré les richesses dont ils disposent. Il est temps de conclure ces quelques réflexions.

Fulgence MUTEBA, évêque de Kilwa-Kasenga (RD Congo)
Président de la Commission épiscopale pour les communications sociales (CECOS)
Louvain-la-Neuve, 25 avril 2009



"Une population sans peur libérerait le génie créateur qui sommeille en elle. Débarrassé de la peur, l'homme noir deviendrait un être différent, plus confiant, plus entreprenant, plus inventif." (Albert KISONGA MAZAKALA, Africains, nous devons changer. Paris, L'Harmattan, 2009, p. 39)

Pour conclure ...

Partie d'un commentaire sur deux paroles sacrées de l'hymne national congolais, ma réflexion s'est proposé d'en souligner leur pertinence et leur actualité dans le contexte du Congo d'aujourd'hui. Après avoir salué le caractère prophétique de l'initiative des laïcs catholiques congolais consistant à s'impliquer à fond dans l'avenir de la RD Congo, j'en ai souligné la pertinence et j'ai soumis à leur réflexion quelques suggestions afin la rendre efficiente pour la consolidation de la démocratie dans notre pays. J'ai préconisé une révolution pragmatique de la base comme leitmotiv et paradigme d'une action efficiente du laïcat catholique dans la consolidation de la démocratie en RD Congo.

Pour cela, j'ai essayé d'indiquer cinq défis que ce laïcat doit relever, en vue de mener une action qui soit conforme à l'idéal évangélique et crédible dans notre société. Pour finir, dans le respect du caractère solidaire de cette rencontre, que je salue, en m'inspirant de l'histoire des liens de solidarité entre Belges et Congolais, j'ai ouvert quelques pistes d'une action "solidaire autrement", qui n'épargne pas la solidarité dans le nouvel ordre mondial que la crise financière actuelle tend à remettre en cause. Le champ de solidarité me paraît, de toute évidence, comme un terrain de collaboration laïque dont on attend l'impact sur la santé économique des pays de l'hémisphère Sud, en particulier le Congo.

Fondation Père EVERARD

Pour perpétuer la mémoire du Père EVERARD, la Fondation désire encourager et aider les étudiants du Tiers-monde qui ont prouvé par leurs aptitudes intellectuelles et leurs qualités morales qu'ils seront de vrais agents de développement pour leur peuple.

La **Fondation Père EVERARD** pourra retenir pour l'année académique 2009/2010 quelques candidats répondant aux critères suivants :

- 1) Être étudiant au sens strict (visa d'étude ne donnant pas droit à l'aide du CPAS) et ne pas bénéficier d'une bourse d'étude complète.
- 2) Avoir réussi au moins la première année en Belgique dans l'enseignement supérieur afin d'obtenir un premier diplôme.
- 3) N'avoir subi aucun échec dans le cycle d'études en cours.
- 4) Avoir entièrement payé son minerval (preuve de l'école, de l'institut ou de l'université).
- 5) Ne seront pas retenus les étudiants qui sont dans les critères pour une aide du SESE.

Le nombre des candidats retenus dépendra des sommes récoltées. Les allocations pourront aller jusqu'à 500 € net par an, que l'étudiant soit marié ou non, sans supplément possible pour frais de santé ou autres. Elles seront suspendues ou réduites en cas d'abandon des études ou d'obtention d'une autre bourse en cours d'année. Elles seront versées en une ou plusieurs tranches à partir du mois de janvier 2010. Elles ne sont données que pour une année seulement.

Éventuellement, si les fonds récoltés le permettent, d'autres aides réduites pourront être accordées à des étudiants méritants, même exceptionnellement en dehors des critères repris ci-dessus.

APPEL AUX DONATEURS

Depuis quelques années, nous constatons que notre appel n'éveille plus guère d'échos. Or les demandes d'aide financière ne cessent de nous parvenir ! La Fondation ne peut donner que ce qu'elle reçoit !

Il y a encore des étudiants démunis en graves difficultés financières pour plusieurs raisons dont le plus souvent ils ne sont pas responsables : situation désastreuse de l'économie du pays d'origine, faillite de l'entreprise familiale, crise économique, etc.

*Ces étudiants **ont besoin de nous, sympathisants européens ou frères africains**. La Fondation Père EVERARD compte sur vos dons généreux, petits ou grands, pour reconstituer le fonds qui sera intégralement converti en allocations d'études en 2010. Vous pouvez les verser au compte du CACEAC Asbl à Charleroi 000-1178819-75 avec la mention "Fondation Père EVERARD".*

*Si vous désirez recevoir une attestation fiscale pour votre don en faveur des étudiants du tiers-monde aidés financièrement par l'Asbl CACEAC (dans les critères de la Fondation ou en dehors), vous pouvez le verser au compte 000-0000041-41 de Caritas Secours International qui soutient notre projet, **avec la mention "CACEAC projet P161"**.*

Très cordial MERCI déjà !

Formulaire à remplir par les candidats à une allocation d'études offerte
par la **Fondation Père EVERARD**
à renvoyer par poste ordinaire au C.A.C.E.A.C., rue Léon Bernus 7, 6000 Charleroi
au plus tard le 1 décembre 2009, la date de la poste faisant foi.

* * *

1. Nom : Prénom(s) ou post-nom(s) :
2. Lieu et date de naissance : Nationalité :
3. État-civil : si marié(e), nom et occupation de l'épouse (x) :
nombre d'enfants à charge :
4. Adresse actuelle en Belgique :
- Téléphone : GSM : e-mail : @
5. Nom et adresse des parents ou du chef de famille au pays d'origine :
6. Profession du père ou du chef de famille : de la mère :
7. Depuis quand séjournez-vous en Belgique ? :
8. Études faites et résultats obtenus (ou emplois remplis) au cours des sept dernières années :
2002/03 :
2003/04 :
2004/05 :
2005/06 :
2006/07 :
2007/08 :
2008/09 :
(joindre attestation des résultats de cette dernière année)
9. Bourses officielles ou privées ou allocations d'études reçues durant ces années :
10. Demandes d'aide introduites cette année auprès de quels organismes :
11. Études en cours en 2009/2010 (année pour laquelle la bourse est demandée ; joindre attestation d'inscription) :
12. Institution d'enseignement, adresse, téléphone :
13. Recommandation écrite du Directeur de la section ou de la Faculté :
14. Autres références (noms, adresses et téléphones) :
15. Indépendamment de l'aide que vous sollicitez ici, de quelles ressources (sûres, probables, incertaines) disposez-vous cette année académique 2009/2010 ? Pour être recevable, votre demande devra **préciser les sommes dont vous disposerez et leur origine**. Une réponse **précise, chiffrée et complète est nécessaire. Il faut établir un vrai budget** (formulaire disponible sur demande).
16. Photocopie recto verso de la carte d'identité.
17. Organisme financier et numéro de compte :

Date et signature

RÉSUMÉS DE THÈSES

1) Eugénie KABALI HAMULI, **Facteurs associés à la mortalité maternelle et circonstances de décès chez des femmes avec complications obstétricales sévères à Kinshasa.** Thèse soutenue publiquement le lundi 22 juin 2009 à Louvain-la-Neuve pour l'obtention du titre de docteur en sciences politiques et sociales (démographie).

Chaque année dans le monde, un peu plus d'un demi-million de femmes décèdent des suites de complications liées à la grossesse, à l'accouchement ou à l'interruption de grossesse. C'est seulement vers la fin des années 1980 que les écarts de mortalité maternelle entre les pays du Nord et ceux du Sud ont commencé à constituer un sujet de préoccupation au niveau international. En effet, ces différences, plus importantes que tout autre indicateur de santé publique, sont telles que les niveaux peuvent être 100 fois plus élevés au Sud qu'au Nord.



À Kinshasa, la capitale de la RD Congo, la mortalité maternelle est très élevée malgré le nombre important de structures de santé, de personnel de santé et d'utilisatrices des services de santé maternelle. La présente étude se propose d'analyser les facteurs de risque associés à la mortalité maternelle et les circonstances de survenue des complications obstétricales graves ou des décès maternels à Kinshasa. Une enquête a été réalisée dans douze maternités de référence et au domicile des 110 femmes décédées et 208 qui survivent à une complication obstétricale grave.

L'étude montre que l'activité rémunératrice de la femme et la présence d'un personnel qualifié au moment de l'admission dans une structure de santé semblent avoir un effet protecteur vis-à-vis du risque de décès maternel. Les femmes survivantes sont également plus nombreuses à avoir fréquenté les soins prénatals. Les problèmes d'inadéquation des services les plus communs sont le manque de sang à transfuser ou d'une bonbonne d'oxygène dans les structures de santé de référence.

Ce travail s'adresse bien sûr aux démographes et à tout chercheur s'intéressant aux problèmes de population, mais également aux professionnels de la santé ainsi qu'aux responsables chargés de la mise en œuvre et de l'évaluation des programmes de santé.

Eugénie KABALI HAMULI

2) Bassiahi Abdramane SOURA, **Analyse de la mortalité et de la santé des enfants à Ouagadougou. Inégalités spatiales, effets individuels et effets contextuels.** Thèse soutenue publiquement le juin 2009 à Louvain-la-Neuve pour l'obtention du titre de docteur en sciences politiques et sociales (démographie).

Si de nombreuses études ont été réalisées sur la mortalité et la santé des enfants dans le monde en développement, peu se sont focalisées sur leurs inégalités en milieu urbain. Ce n'est qu'assez récemment que la santé dans les villes du Sud est devenue

une préoccupation majeure, lorsque l'urbanisation, de par son rythme soutenu depuis 30 ans, est devenue un redoutable défi sur les plans économique, social et environnemental pour les autorités publiques municipales et nationales. Le manque de données démographiques adéquates ne favorisait pas non plus les travaux empiriques sur les inégalités de mortalité et santé des enfants dans les villes du Sud.



Cette recherche, centrée sur Ouagadougou (Burkina Faso), s'intéresse aux inégalités spatiales de mortalité et à l'identification des effets individuels et des effets contextuels sur la mortalité des enfants, le suivi médical de la grossesse et la malnutrition infantile des années 1980 à nos jours. Elle fait le point sur les connaissances du sujet, mobilise diverses sources de données (recensements et enquêtes), utilise différentes méthodologies d'analyse quantitative et aboutit à des résultats nouveaux dans le domaine.

Bassiahi Abdramane SOURA

À TRAVERS LIVRES ET REVUES

Boïka TEDANGA Ipota Bembela, *Le Destin d'ESISI*. Fiction romanesque. Paris, L'Harmattan, 2009. – Collection "Écrire l'Afrique", 235 pages. Préface de Georges NGAL, professeur émérite à la Sorbonne.

Boïka TEDANGA nous offre ici un ouvrage plein de nostalgie, de sa nostalgie de l'Afrique pré-coloniale, parée à ses yeux de toutes les vertus, et qu'il magnifie donc dans ce récit attachant, rabelaisien quelque part, des aventures prodigieuses du prince EKAMBO ISANGA Ipekele, dit Esi.

Mais l'histoire est principalement le prétexte pour introduire le lecteur dans la vie quotidienne et les traditions ancestrales de l'ethnie Ndengese Bolamba, du Kasai en RD Congo. L'auteur y évoque tour à tour les croyances religieuses, les problèmes de succession des chefs, la médecine traditionnelle, les tactiques militaires, l'initiation des jeunes gens et tant d'autres perspectives sur la vie et les mœurs au sein de la forêt primordiale.

Bien entendu, tout cela est fort idéalisé et correspond à un rêve qui est celui de Boïka TEDANGA quand il pense à son continent d'origine. Mais qui pourrait le lui reprocher ? La promenade est très agréable et les petites découvertes nombreuses au coin de chaque page.

Le lecteur pourra cependant être parfois décontenancé par la prolifération (je dirai même l'abus) de mots français savants qui détonnent quelque peu dans la forêt congolaise. L'auteur a bien du mal à masquer sa culture européenne universitaire et cela risque de rebuter le lecteur moyen qui n'a pas toujours le dictionnaire près de lui quand il aborde un roman.

Ceci mis à part, rendons hommage à Boïka TEDANGA pour cette recreation récréative à laquelle nous souhaitons plein succès et grande diffusion.

E. VAN SEVENANT

NOUVELLES FAMILIALES

Nous sommes heureux de vous faire part de la naissance :

- le 24 mai 2009 à Charleroi, de Gwladys, fille de Frédéric NGOM et Jessica GIACOMELLO
- le 13 juillet 2009 à Montignies-sur-Sambre, de Timothée, 4^{ème} enfant au foyer de Floribert et Espérance NZABANITA

Nous leur souhaitons une vie heureuse.

C'est avec un vif plaisir que nous vous annonçons le mariage :

- le 20 juin 2009 en l'église Onze Lieve Vrouw van Goede Hoop à Vilvoorde, de Raphaël NGOM avec Sara PAN

Nous souhaitons aux nouveaux mariés une vie de bonheur, de prospérité et de plein épanouissement.

C'est avec regret que nous vous faisons part du décès :

- le 11 juillet 2009 à Yaoundé (Cameroun), de Henri ASSIGUI TCHUNGUI, père des enfants d'Annette NTIGNOI, Charles, Sidney et Arnaud
- le 16 juillet 2009 à Agadir (Maroc), de Hélène MBOMBO NGALULA, veuve de M. DUWEZ, sœur de KASEKA BETU Elisée
- le 21 juillet 2009 à Bruges, de Myriam EVERARD de HARZIR, nièce du fondateur du CACEAC, le Révérend Père G. X. EVERARD de HARZIR. Elle a été très active dans l'accueil des étudiants étrangers aux tout débuts du CACEAC
- le 21 juillet 2009 à Bruxelles, de Gaëtan KAKUDJI
- le 1 septembre 2009 à Liège, de Jean DARMOISE, directeur du Foyer International des Étudiants
- le 27 septembre 2009 à Douala (Cameroun), de Félix NGALÈ, frère de Philémon NGAGUÉ

Ne soyons pas tristes de l'avoir perdu mais soyons reconnaissants de l'avoir eu (Saint Augustin).

Hommage à Jean DARMOISE

"Très cher Jean,

L'accueil est en deuil,

Le fil est cassé, pas la solidarité.

Demain, nous continuerons ton combat

pour l'étudiant étranger.

Mais tu nous manqueras énormément.

Beaucoup de courage pour ta famille, tes proches,
le personnel et les résidents du foyer international."

Thierry HENCKAERTS

Maison internationale de Gembloux